

Le ministre de la Justice présente le texte de loi portant code de la nationalité devant le Conseil de la nation

P.02

Souveraineté énergétique : Top départ pour le programme national de production électrique



P.03

Le président de la République préside une réunion de travail consacrée à la mécanisation agricole

P.02



Ramadan 2026 :



Pénuries, hausse des prix : L'État renforce son dispositif à l'approche du mois sacré

P.05

Sécurité sociale :



Conditions et avantages de la carte destinée aux personnes démunies

P.03

Corruption :



Manipulations des logements sociaux : Des cadres de l'OPGI de nouveau devant la justice

P.04

Annaba :

Le wali a consacré un accueil, dédié à l'écoute des préoccupations et suggestions exposées par plusieurs organisations, associations, investisseurs et citoyens

P.06



Le président de la République préside une réunion de travail consacrée à la mécanisation agricole

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a présidé, lundi, une réunion de travail consacrée à la mécanisation agricole, lors de laquelle il a décidé la création de coopératives spécialisées dans la location de matériel agricole, dans le but d'étendre les surfaces cultivées et d'accroître le rendement de la production agricole nationale,

indique un communiqué de la Présidence de la République. "Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a présidé, ce jour, une réunion de travail consacrée à la mécanisation agricole, lors de laquelle il a décidé la création de coopératives spécialisées dans la location de matériel agricole, tous types confondus, au profit des

agriculteurs, dans le but d'étendre les surfaces cultivées et d'accroître le rendement de la production agricole nationale, conformément aux décisions et recommandations de la dernière réunion du Conseil des ministres", lit-on dans le communiqué.

Le président de la République a également décidé la création d'un conseil national de la mécanisation



agricole, ajoute la même source. Ont pris part à cette réunion le directeur de Cabinet de la

Présidence de la République, le Premier ministre, le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, le ministre de l'Industrie, le ministre du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, ainsi que les responsables de sociétés et d'entreprises algériennes spécialisées dans la fabrication et la production de matériel agricole.

Le ministre de la Justice présente le texte de loi portant code de la nationalité devant le Conseil de la nation

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Lotfi Boudjema, a présenté, mardi à Alger devant le Conseil de la nation, un exposé sur le texte de loi portant code de la nationalité, lors d'une plénière présidée par Azouz Nasri, président du Conseil. Lors de cette séance, qui s'est déroulée en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Nadjiba Djilali, le ministre a précisé que ce texte vise à "protéger la souveraineté, la stabilité et l'unité territoriale, en élargissant les procédures de déchéance de la nationalité, dont la nationalité d'origine, selon des conditions clairement définies, portant sur le préjudice aux institutions de l'Etat,

à l'unité nationale, à l'unité du peuple, à la stabilité de l'Etat, aux symboles de la Révolution nationale ou à l'accomplissement public d'activités hostiles à l'Algérie". Ces procédures comprennent également, a-t-il ajouté, "l'allégeance ou l'exécution de services pour le compte d'un autre Etat, l'acceptation d'argent ou d'avantages d'un autre Etat dans le but de nuire aux intérêts de l'Algérie, ou encore la collaboration avec des forces militaires ou de sécurité étrangères et lui apporter une assistance de nature à nuire à l'Algérie, outre la coopération avec un Etat ou une entité hostile à la patrie, la prise de direction d'une organisation terroriste ou

subversive, ou la propagande en sa faveur".

"La déchéance de la nationalité d'origine n'est appliquée que si la personne concernée possède une autre nationalité, sauf en cas de haute trahison, d'espionnage pour le compte d'une puissance étrangère, de port d'armes contre l'Algérie, d'atteinte à l'unité et à l'intégrité territoriale de la nation, ainsi que l'appartenance sous quelque statut que ce soit à des entités ou organisations terroristes et de commission de tout acte ciblant la sécurité de l'Etat", a-t-il détaillé.

Le ministre a, à ce titre, salué "l'initiative du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, Premier magistrat du



pays, portant régularisation des jeunes Algériens à l'étranger en situation précaire et irrégulière", qui s'inscrit dans le cadre de son approche pour "l'édification d'une Algérie nouvelle fondée sur la non exclusion et le renforcement de la cohésion du tissu social". Dans leurs interventions, les membres du Conseil se sont félicités de la teneur du texte de loi qui vise à

"protéger la souveraineté, l'unité et les institutions du pays", affirmant que "porter atteinte à la patrie et menacer sa stabilité sont des actes de haute trahison passibles de sanctions contre leurs auteurs".

Répondant aux interventions des membres du Conseil, M. Boudjema a souligné que la question de la déchéance de la nationalité "existait déjà dans la loi en vigueur, mais le texte présenté a introduit des mesures pour l'élargir, en phase avec les développements actuels et pour préserver l'ordre public", ajoutant que ces mesures revêtent "un caractère exceptionnel et sont liées aux actes graves prévus dans le texte".

Nasri souligne l'importance de la coordination entre les institutions nationales pour ancrer la bonne gouvernance



Le président du Conseil de la nation, M. Azzouz Nasri, a souligné, mercredi à Alger, l'importance de la coordination constructive entre les différentes institutions nationales, à même de contribuer à l'ancrage de la bonne gouvernance et au renforcement du processus des réformes nationales, indique un communiqué de l'institution.

Lors de l'audience qu'il a accordée au président par intérim de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), M. Karim Khelfane, M. Nasri a mis en avant "l'importance de la coordination constructive entre les différentes institutions nationales, dans le cadre de la démocratie participative, à même de contribuer à la réussite de la démarche de l'Algérie victorieuse, à l'ancrage de l'approche de la bonne gouvernance et au renforcement du processus des réformes nationales", précise le communiqué.

De son côté, M. Khelfane a fait part de "la disposition de l'ANIE à

poursuivre l'ouverture des canaux de dialogue et de concertation avec toutes les institutions constitutionnelles nationales, en vue de renforcer la pratique démocratique et d'ancrer la culture de la participation et de la responsabilité", ajoute la même source.

Cette rencontre s'est tenue peu avant l'audition par la commission des affaires juridiques et administratives, des droits de l'Homme, de l'organisation locale, de l'aménagement du territoire et du découpage territorial, du président par intérim de l'ANIE, dans le cadre de l'examen du projet de loi modifiant et complétant la loi n° 84-09 relative à l'organisation territoriale du pays.

Environnement Krikou examine avec son homologue qatari les perspectives de renforcement de la coopération



La ministre de l'Environnement et de la Qualité de la vie, Kaoutar Krikou, a reçu, mardi à Alger, le ministre de l'Environnement et du Changement climatique de l'Etat du Qatar, Abdullah bin Abdulaziz bin Turki Al-Subaie, avec lequel elle a échangé les vues sur les perspectives de consolidation de la coopération bilatérale dans le domaine de l'environnement. Cette rencontre qui a eu lieu au siège du ministère en présence de ses cadres et de la délégation qatari, vise à consolider la coopération bilatérale dans le domaine de l'environnement. Ainsi, les deux parties ont examiné les voies et moyens de renforcer le partenariat notamment face aux défis liés aux changements climatiques, et échangé les expertises en matière du développement durable. L'occasion a permis de présenter des exposés et des vidéos sur les différents projets liés à la protection de l'environnement et à la lutte contre la désertification, à l'instar du barrage vert, ainsi que ceux liés au renforcement du développement durable. Un exposé sur les dommages causés par la colonisation française sur l'environnement en Algérie a également été présenté. Dans une déclaration à la presse en marge de la rencontre, Mme Krikou a souligné

l'importance du Centre qatari de reproduction de l'outarde, ouvert lundi dans la wilaya d'El Bayadh, à même de préserver l'équilibre écologique.

La ministre a fait état de préparatifs en cours pour la signature d'un mémorandum d'entente entre les deux pays dans le domaine de l'éducation environnementale et de la biodiversité, ajoutant que le ministre qatari a exprimé son admiration pour la question de la mémoire environnementale, relative aux dommages causés par la colonisation à l'environnement en Algérie. Les deux parties sont convenues de soutenir des projets environnementaux, notamment en matière de lutte contre la désertification, a ajouté Mme Krikou. Elle a rappelé la décision du Conseil des ministres arabes de l'environnement, qui s'est réuni à Nouakchott en octobre dernier, qui salue l'expérience algérienne à travers le Barrage Vert et

stipule de la généraliser au niveau arabe, soulignant que cette question figurera parmi les thématiques qui seront évoquées en préparation du Sommet sur la lutte contre la désertification, prévu en Mongolie en août 2026.

A cette occasion, le ministre qatari de l'Environnement a salué l'expérience algérienne en matière de protection de la biodiversité grâce au Barrage Vert, ainsi que pour ses efforts visant à préserver la qualité de vie et à promouvoir le développement environnemental durable. Il a indiqué que son pays s'intéressait aux projets environnementaux mis en œuvre en Algérie et a exprimé sa volonté de renforcer les échanges d'expertises techniques entre les deux pays, notamment dans le domaine de la lutte contre la désertification.

Le ministre qatari a également salué l'ouverture dans la wilaya d'El Bayadh, du Centre qatari de reproduction de l'outarde, qui vise à préserver cette espèce d'oiseau protégé à travers des programmes scientifiques spécialisés dans la reproduction et la réintroduction, contribuant ainsi à la protection de la biodiversité et au soutien des efforts de développement durable.

Souveraineté énergétique : Top départ pour le « projet du siècle » en Algérie

Le ministre de l'Énergie et des Énergies renouvelables, Mourad Adjali, a dévoilé le calendrier de mise en œuvre de la première phase du programme national de production électrique, marqué par une accélération stratégique vers les énergies vertes. En effet, l'Algérie s'apprête à franchir un cap historique dans son autonomie énergétique. Le ministre de l'Énergie et des Énergies renouvelables a annoncé que la mise en service de la première tranche du « Projet du Siècle » interviendra avant le 30 juin 2026. Cette étape initiale prévoit une capacité de 1 100 mégawatts

(MW), s'inscrivant dans un premier palier global de 3 200 MW répartis sur l'ensemble du territoire national.

Ce projet d'envergure ne se limite pas à la consommation domestique. L'objectif final est d'atteindre une production totale de 15 000 MW, en faisant de l'électricité verte le pilier central de la nouvelle politique énergétique du pays.

Cette transition doit non seulement sécuriser l'approvisionnement national mais aussi ouvrir des perspectives concrètes d'exportation vers les pays voisins.

Tipaza : Adjali lance les travaux du poste électrique 220/60 KV

En marge de ces annonces, le ministre a donné ce lundi, depuis Tipaza, le coup d'envoi des travaux d'un nouveau poste de transformation électrique (60/220 kV) dans la commune de Sidi Ghiles.

• Cette installation couvrira les besoins de la wilaya pour au moins les cinq prochaines années.

• Elle est dimensionnée pour accompagner l'expansion des zones industrielles et agricoles ainsi que l'installation de nouveaux investisseurs.

• L'infrastructure sera pleinement opérationnelle d'ici 2028.

Le ministre a insisté sur le



respect rigoureux des délais et des standards de qualité, tout en rappelant l'obligation de privilégier la main-d'œuvre locale pour ces chantiers.

Pour pallier l'augmentation de la demande durant l'été, un poste de transformation mobile (30/60 kV) sera déployé afin de garantir la stabilité de l'approvisionnement.

Le Ministre a rassuré les usagers en affirmant que la qualité de service connaîtra une amélioration significative une fois les projets en cours finalisés.

La stratégie du ministère repose désormais sur un mix énergétique diversifié incluant le solaire, l'éolien et l'hydraulique. Des études prospectives sont également lancées sur l'hydrogène vert.

Cette vision globale vise à soutenir le développement durable, à désenclaver les zones isolées et à assurer une continuité de service optimale pour les citoyens, les agriculteurs et les opérateurs économiques.

Sécurité sociale : Conditions et avantages de la carte destinée aux personnes démunies

Après l'annonce de la mise en place de la carte électronique des médicaments, le dispositif de Sécurité sociale entre dans une phase plus concrète. Les contours se précisent progressivement. Désormais, ce sont les conditions d'accès, le parcours administratif et surtout le contenu de la prise en charge qui retiennent l'attention. Au cœur du mécanisme figure une liste d'environ 1 000 médicaments intégralement financés par l'État. Elle s'adresse aux personnes démunies non assurées socialement. Ce volet opérationnel permet de mieux mesurer la portée réelle de cette mesure sociale sur le terrain.

Carte électronique des médicaments en Algérie : un dispositif ciblé sur les non-assurés sans revenus

La carte électronique s'adresse exclusivement aux personnes

démunies non assurées socialement. Elles doivent être sans source de revenu. Le dispositif inclut également les personnes atteintes de maladies chroniques. Leurs enfants mineurs légalement à charge sont aussi concernés, ce qui élargit la couverture à l'échelle du foyer.

Selon les précisions apportées par la ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Soraya Mouloudji, l'objectif est clair. Il s'agit de garantir un accès effectif aux médicaments. La mesure vise une catégorie souvent en marge des circuits classiques de remboursement. Elle repose en parallèle sur un encadrement administratif strict.

Un parcours administratif encadré, du dépôt du dossier à l'activation de la carte

L'accès à la carte électronique des médicaments en Algérie

repose sur un circuit administratif coordonné. Il associe les services de la solidarité nationale et ceux de la sécurité sociale. La procédure suit plusieurs étapes successives et clairement définies :

• Dépôt d'un dossier administratif et médical auprès du service de l'action sociale de la commune de résidence

• Transmission du dossier à la commission compétente chargée de l'étude

• Décision finale et notification du demandeur

• Attribution d'un numéro d'immatriculation à la sécurité sociale par la CNAS cas d'acceptation

• Établissement, activation et remise de la carte électronique via les agences wilayales

Ce schéma vise à harmoniser le traitement des demandes. Il permet aussi de limiter les allers-retours administratifs et de réduire les

délais.

Sécurité Sociale :

Une liste de près de 1 000 médicaments pris en charge à 100 %

Par ailleurs, Soraya Mouloudji a annoncé l'adoption de plusieurs arrêtés interministériels. Ils associent les secteurs de la Solidarité, du Travail, de la Santé et des Finances. L'un de ces textes fixe les modalités de fonctionnement des commissions wilayales. Un autre établit la liste officielle des médicaments concernés.

Cette liste comprend près de 1 000 substances pharmaceutiques. Elles sont prises en charge intégralement par l'État, à hauteur de 100 %. La gratuité s'applique sans plafond. Elle ne tient pas compte du nombre de prescriptions ni du montant des ordonnances. Les services de la Cnas assurent le contrôle et le suivi du dispositif. Ils veillent

à la transparence et à la bonne application des mesures.

Un outil de suivi et de gouvernance du dispositif social

Pour la ministre de la Solidarité nationale, la carte électronique constitue aussi un outil de pilotage. Elle permet de suivre avec précision les dossiers des bénéficiaires non assurés socialement. Elle renforce également la gouvernance du dispositif d'aide.

Enfin, des instructions ont été données au niveau central. Elles portent sur un suivi rigoureux de la mise en œuvre dans chaque wilaya. Une évaluation régulière du dispositif est également prévue. De plus, la ministre a salué la coordination entre les différents départements ministériels. Elle y voit une approche transversale fondée sur la coopération et la continuité des politiques sociales.

Start-ups :

L'État facilite l'octroi de terrains aux jeunes entrepreneurs, voici les conditions d'accès

Le gouvernement renforce les mesures de soutien en faveur de l'entrepreneuriat des jeunes à travers de nouvelles dispositions relatives au foncier économique. Désormais, les jeunes bénéficiant du financement de l'Agence nationale de soutien et de développement de l'entrepreneuriat (NESDA) pourront accéder à des terrains économiques situés dans les zones de petites activités, dans un cadre juridique plus souple et incitatif.

Ces mesures s'inscrivent dans les dispositions de l'article 163 de la législation régissant le foncier économique, tel que prévu par la loi de finances 2026. Selon les informations publiées par la NESDA sur sa page professionnelle officielle, l'objectif est de favoriser l'investissement productif, de

soutenir les micro-entreprises et les start-ups, et de faciliter la concrétisation des projets portés par les jeunes.

Attribution par concession de longue durée

Conformément à la nouvelle réglementation, les terrains relevant du domaine privé de l'État, situés dans les zones de petites activités, seront attribués sous forme de concession d'une durée de 33 ans, renouvelable. Cette attribution se fait par décision du président de l'Assemblée populaire communale (APC), après délibération de l'assemblée, au nom et pour le compte de l'État.

La concession est accordée au profit des porteurs de projets de micro-entreprises, des start-ups, des jeunes bénéficiant des dispositifs publics d'emploi, ainsi

que des artisans. En contrepartie, le bénéficiaire devra s'acquitter d'une redevance annuelle, fixée par les services des Domaines de l'État compétents, correspondant à un trente-troisième de la valeur commerciale du terrain.

Avantages financiers et administratifs

Le dispositif prévoit plusieurs mesures d'allègement destinées à encourager l'investissement. Durant la phase de réalisation du projet, le bénéficiaire est exonéré du paiement de la redevance annuelle. Les contrats de concession bénéficient également d'une exonération des droits d'enregistrement, des frais de publicité foncière et des honoraires liés à leur établissement.

Le contrat de concession permet aussi au bénéficiaire d'obtenir

un permis de construire, conformément à la législation en vigueur. Les délais de réalisation des projets sont fixés en fonction de la nature de l'activité exercée, afin de tenir compte des spécificités de chaque secteur.

Possibilité de transformation en cession

L'article 163 prévoit également la possibilité de transformer la concession en cession définitive, à la demande du bénéficiaire. Cette transformation est soumise à l'accord du président de l'APC, après délibération de l'assemblée, et reste conditionnée par la réalisation effective du projet, l'obtention du certificat de conformité et le démarrage réel de l'activité.

La cession s'effectue sur la base de la valeur commerciale du terrain déterminée lors de l'octroi de la

concession, avec déduction des redevances déjà versées.

Un cadre juridique encadré et dissuasif

En contrepartie de ces avantages, la loi prévoit des sanctions strictes en cas de non-respect du cahier des charges. Après deux mises en demeure restées sans effet, la concession peut être annulée par décision du président de l'APC. La NESDA a précisé que les modalités d'application de ces mesures seront définies par voie réglementaire.

Ces nouvelles dispositions traduisent la volonté des pouvoirs publics de faciliter l'accès des jeunes au foncier économique, d'améliorer le climat de l'investissement local et de promouvoir un développement durable créateur de richesse et d'emplois.

SCAnDALE DES LoGEMEntS SoCiAUX : Des cadres de l'OPGI de nouveau devant la justice

La dixième chambre pénale près la Cour d'Alger a ajourné, ce mardi le 20 janvier, le procès des accusés dans une affaire de corruption liée à des manipulations et dépassements ayant touché le logement social. 15 accusés sont impliqués dans cette affaire de corruption. Le report a été fixé au 22 février prochain, à la demande de la défense.

Selon le média « Echourouk Online », les accusés comparaîtront à cette date pour des faits de corruption liés à la « commercialisation illégale » des logements sociaux. Le dossier concerne 15 accusés, dont des cadres de l'OPGI de Hussein Dey, Mohamed Rahämia, le chef de la branche de gestion et de maintenance du patrimoine immobilier de l'annexe du 1er Mai, l'accusé « Ch. Mohamed », le chef

de la branche de location chargé des logements sociaux à l'annexe du 1er Mai, dénommé « B.R », ainsi que plusieurs intermédiaires et bénéficiaires de logements. Ils sont poursuivis pour abus de fonction en violation des lois et règlements, participation à l'abus de fonction en violation des lois et règlements, et abus d'influence.

Déroulement de l'Enquête

Les faits remontent au mois de mars 2024, suite à une plainte déposée auprès des services de la police judiciaire de Bouchaoui, faisant état de l'attribution indue d'un logement social au commerçant « I.F », en contrepartie d'une somme d'argent versée à un employé de l'OPGI dans la commune d'Ouled Fayet.

Dans la continuité des investigations, une correspondance

a été adressée à la cellule du logement de la wilaya d'Alger afin de vérifier la procédure d'attribution du logement au suspect « I.F ». Il s'est avéré qu'aucun document ne prouvait que ce dernier ait bénéficié d'un logement au niveau de leur base de données, ni au niveau du secrétariat particulier du wali, en l'absence d'un arrêté officiel.

Condamnations et conséquences

Les investigations ont par ailleurs révélé que le chef de la branche de location chargé des logements sociaux à l'annexe du 1er Mai, l'accusé « B.R », était à l'origine de l'établissement d'ordres de paiement et de contrats de location au profit de personnes ayant bénéficié illégalement de logements sociaux locatifs dans le même immeuble situé à Ouled Fayet.



Les enquêtes ont également mis en évidence l'implication d'employés de l'OPGI de Hussein-Dey, qui ont établi des procès-verbaux de mise en service et procédé à la remise des clés, ainsi que l'implication de bénéficiaires ayant obtenu des logements par l'intermédiaire de courtiers, après avoir versé des sommes allant de 600 à 800 millions de centimes, sur la base de l'achat de logements. Pour rappel, le tribunal de Chéraga avait condamné, le 12 juin 2025, le directeur de l'OPGI Hussein-

Dey, Mohamed Rahämia, le chef de la branche de gestion et de maintenance du patrimoine immobilier de l'annexe du 1er Mai, l'accusé « Ch. Mohamed », ainsi que le chef de la branche de location chargé des logements sociaux à l'OPGI du 1er Mai, « B.R », à trois ans de prison ferme et à une amende de 200 000 dinars. Les intermédiaires impliqués dans l'affaire ont été condamnés à deux ans de prison ferme, tandis que plusieurs bénéficiaires de logements sociaux ont été acquittés. Le tribunal a également prononcé une peine de cinq ans de prison ferme assortie d'une amende de 500 000 dinars algériens à l'encontre d'accusés en fuite, avec l'émission de mandats d'arrêt internationaux.

Mouloudji souligne l'engagement de l'Etat à concrétiser des politiques sociales durables au service du citoyen



La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Mme Soraya Mouloudji, a souligné, lundi à Alger, l'engagement de l'Etat à concrétiser des politiques sociales durables, plaçant le citoyen au cœur de l'intérêt public.

Dans une allocution prononcée lors de la cérémonie de lancement de la carte électronique destinée au profit des démunis non assurés sociaux, qu'elle a coprésidée avec le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, M. Abdelhak Saihi, la ministre a salué « l'esprit de coopération institutionnelle entre les deux secteurs, reflétant l'engagement de l'Etat à mettre en œuvre des politiques sociales durables plaçant le citoyen au centre de l'intérêt public ».

Le secteur de la Solidarité nationale « œuvre à fournir plusieurs formes de soutien aux catégories vulnérables et à assister les chefs de famille, les personnes sans revenus et celles souffrant d'un handicap physique, afin de leur permettre de bénéficier d'une aide financière directe ainsi que d'une couverture sociale globale à travers l'allocation forfaitaire de solidarité », a-t-elle dit.

Dans ce contexte, la ministre a rappelé que le secteur de la Solidarité nationale a promulgué plusieurs arrêtés interministériels constituant « le cadre réglementaire opérationnel pour l'activation et la mise en œuvre du décret exécutif 24-287 fixant les modalités de prise en charge médicale des démunis non assurés sociaux, notamment

les malades chroniques et leurs enfants mineurs à charge, garantissant ainsi l'efficacité et la transparence dans la jouissance de ce droit social vital ».

Elle a précisé que « parmi les arrêtés interministériels signés entre le secteur de la Solidarité nationale et ceux du Travail, de la Santé et des Finances, figure celui fixant les modalités d'organisation et de fonctionnement de la commission de wilaya chargée d'étudier les demandes de bénéfice de médicaments par les démunis non assurés sociaux ».

La ministre a indiqué avoir « donné des instructions au niveau central pour un suivi rigoureux de ce dossier au niveau de chaque wilaya et l'évaluation périodique et continue de l'opération ».

Il s'agit également du deuxième arrêté interministériel fixant la liste des médicaments dont bénéficient les démunis non assurés sociaux.

Ainsi, la ministre a précisé que cette liste comprend près de 1000 produits pharmaceutiques qui seront distribués gratuitement et pris en charge complètement par l'Etat via le ministère de la Solidarité nationale, sans tenir compte du nombre ou du montant des ordonnances, tout en procédant au contrôle et au suivi de cette opération par les services de la CNAS.

Signature de deux conventions pour soutenir les projets de recherche scientifique dans le traitement des questions environnementales



Deux conventions de coopération et de partenariat ont été signées, samedi à Alger, entre les secteurs de l'Environnement et de la Qualité de la vie, et de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, en vue d'accompagner et d'encadrer les étudiants dans leurs projets de fin d'études et leurs thèses de master et de doctorat, afin de traiter les problématiques environnementales et leur trouver des solutions scientifiques. La cérémonie de signatures s'est déroulée lors d'une visite de terrain effectuée par la ministre de l'Environnement et de la Qualité de la vie, Mme Kaouter Krikou, accompagnée du ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, M. Kamel Baddari, dans la circonscription administrative de Sidi Abdellah (ouest d'Alger), dans le cadre de l'accompagnement des établissements classés pour la protection de l'environnement dans l'application des législations environnementales, en présence du wali délégué de la circonscription, Abd El-Moumen Ben Hadou, de plusieurs cadres et des autorités locales et sécuritaires.

Au siège de l'Ecole nationale de la nanoscience et la nanotechnologie (ENSNN), relevant du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, le directeur de l'école, Abdelhakim Benchettara, a signé deux conventions avec le directeur général de l'Observatoire national de l'environnement et du développement durable (ONEDD), Karim Arab, et la directrice générale du Conservatoire national des formations à l'environnement (CNFE), Hayet Achour, sous la supervision des deux ministres.

La première convention vise à développer des activités dans les domaines de la recherche, de la formation, de l'innovation et du transfert de technologies dans les domaines de l'environnement, de l'énergie verte et des nanomatériaux, tandis que la seconde convention tend à apporter une expertise dans les domaines de l'environnement, des normes d'analyses de la pollution et de la législation nationale relative à

l'environnement, selon les explications fournies.

A cette occasion, un incubateur environnemental a été inauguré au niveau de l'école, visant à accompagner les jeunes dans la recherche de solutions innovantes pour la lutte contre la pollution, en sus de l'ouverture d'un bureau de l'Agence nationale de gestion du microcrédit (ANGEM) au sein du même établissement, premier du genre au niveau national, en vue de rapprocher ces organismes des étudiants et porteurs de projets.

Un exposé sur les activités de l'école et les spécialités disponibles a également été présenté, suivi d'une visite d'une exposition dédiée aux start-up et aux centres de recherche scientifique, ainsi que des laboratoires de l'école.

Lors d'une visite à l'entreprise « El Kendi », spécialisée dans l'industrie pharmaceutique, les deux ministres et la délégation les accompagnant ont écouté un exposé sur les activités de l'entreprise et de ses projets d'avenir, ainsi que son respect des normes environnementales, les progrès réalisés dans le domaine de la transition énergétique, l'amélioration de l'efficacité énergétique, la gestion rationnelle des ressources naturelles et la politique de gestion des déchets dans le cadre de l'économie circulaire.

Des explications ont également été fournies sur les principaux engagements environnementaux, notamment la station de traitement des déchets industriels liquides et la responsabilité écosociale, outre la présentation des résultats des analyses réalisées par l'ONEDD et le Centre de recherche en environnement.

Auparavant, les ministres avaient visité le siège de la circonscription

administrative de Sidi Abdellah, où des projets de start-up opérant dans le domaine de la gestion des déchets recyclables ont été présentés.

Lors d'une conférence de presse animée au terme de la visite, Mme Krikou a insisté sur la nécessité de recourir aux nouvelles techniques et aux technologies avancées dans la lutte contre la pollution, estimant que la recherche scientifique constitue un pilier essentiel pour le développement des outils techniques dans ce domaine. La ministre a précisé que les services des deux départements œuvrent, à travers les établissements sous tutelle, au développement de mécanismes de lutte contre la pollution, ainsi qu'au traitement et à l'épuration des eaux industrielles, en recourant à des technologies modernes, comme la nanotechnologie, lesquelles seront généralisées après leur validation par les autorités compétentes.

De son côté, M. Baddari a qualifié cette visite de nouveau jalon dans le processus d'intégration et de partenariat entre les deux secteurs, soulignant qu'elle constitue une feuille de route pour la concrétisation d'un véritable partenariat fondé sur la valorisation des résultats de la recherche scientifique, en leur conférant une valeur économique ajoutée.

Le ministre a fait observer que la porte demeure ouverte afin de permettre la contribution des étudiants de l'Ecole nationale de la nanoscience et la nanotechnologie (ENSNN), ainsi que les centres de recherche agréés, au développement de solutions environnementales efficaces en faveur d'une économie verte et de la préservation des droits environnementaux des générations actuelles et futures.

Il a également salué les dizaines de projets de recherche qui seront valorisés et transformés en filiales économiques, ou en start-up et micro-entreprises, à travers l'orientation des étudiants et des chercheurs vers des projets à rendement économique, contribuant ainsi à la création d'emplois.

Ramadan 2026 / Pénuries, hausse des prix : L'État renforce son dispositif à l'approche du mois sacré

À l'approche du mois de Ramadan, période traditionnellement marquée par une hausse significative de la consommation, les pouvoirs publics entendent renforcer leur vigilance afin de garantir la stabilité de l'approvisionnement du marché national. Dans un contexte où la disponibilité des produits de première nécessité constitue un enjeu majeur de confiance entre l'État et les citoyens, le gouvernement réaffirme son rôle de régulateur et de garant de l'équilibre économique. C'est dans cette optique que le Premier ministre, Sifi Ghrieb, a présidé, une réunion de coordination consacrée à la préparation du marché national en prévision du mois sacré. Tenue par visioconférence, cette rencontre a réuni les walis des différentes wilayas du pays, en présence du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Sayoud, ainsi que de la ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, Amel Abdellatif.

**Une consommation en hausse :
Un défi logistique et économique**

Chaque année, le mois de Ramadan s'accompagne d'une augmentation sensible de la demande sur plusieurs produits de grande consommation. Les denrées alimentaires de base, telles que la semoule, l'huile, le sucre, les produits laitiers, ainsi que les viandes blanche et rouge, sont particulièrement concernées. Conscient de ces enjeux, le Premier ministre a insisté sur « la nécessité d'adopter une approche proactive », fondée sur l'anticipation des besoins, la prévention des pénuries, la stabilité des prix et la fluidité des circuits de distribution. L'objectif affiché est clair : éviter toute perturbation du marché, souvent exploitée par des pratiques spéculatives ou amplifiée par des dysfonctionnements logistiques. Afin d'assurer un suivi rigoureux et continu de la situation, des instructions fermes ont été données pour renforcer la coordination intersectorielle, aussi bien en amont que durant le mois de Ramadan. Parmi les principales mesures annoncées figure la mise en place de cellules locales de suivi et de coordination, placées sous l'autorité

directe des walis. Ces cellules auront pour mission de surveiller en temps réel les niveaux de stocks, l'état de la distribution et l'évolution des prix pratiqués, tout en facilitant l'intervention rapide des services concernés en cas de déséquilibre. Cette approche traduit la volonté des pouvoirs publics de rapprocher la décision de l'action, en confiant aux collectivités locales un rôle central dans la régulation du marché.

Le rôle clé des walis et des acteurs locaux : Quelles sont les revendications du ministre ?

Intervenant lors de cette réunion, le ministre de l'Intérieur a souligné le rôle pivot des walis dans la mise en œuvre concrète des orientations gouvernementales. Il a rappelé que la réussite de la préparation du Ramadan repose sur une mobilisation collective, impliquant non seulement les services de l'État, mais également les opérateurs économiques, les producteurs, les distributeurs et les associations de consommateurs. Cette mobilisation vise à garantir la disponibilité continue des produits,

à renforcer les mécanismes de contrôle et à préserver le pouvoir d'achat des citoyens, dans un contexte de forte sensibilité sociale. Au-delà des aspects purement techniques, la réunion illustre la responsabilité politique de l'exécutif dans la gestion des équilibres du marché durant une période cruciale. En anticipant la demande et en coordonnant l'action publique à tous les niveaux, le gouvernement envoie un signal fort de vigilance et de proximité à l'égard des préoccupations quotidiennes des citoyens. L'État réaffirme ainsi son rôle de garant de l'intérêt général, faisant du mois de Ramadan non seulement un temps de spiritualité, mais également un défi organisationnel et économique à maîtriser.

Les précédents Ramadan ont en effet mis en évidence plusieurs dysfonctionnements récurrents : tensions ponctuelles sur certains produits, fluctuations de prix injustifiées, insuffisances dans la distribution locale ou encore retards dans l'intervention des services de contrôle. Ces constats ont conduit

les autorités à adopter une approche plus structurée, territorialisée et anticipative.

Lutte contre la spéculation responsabilité collective

Un autre enjeu central demeure la lutte contre les pratiques spéculatives. Les périodes de forte demande favorisent parfois des comportements illégaux, tels que la rétention de marchandises, le surstockage ou la hausse injustifiée des prix. Ces dérives accentuent artificiellement les tensions sur le marché et alimentent un sentiment d'inflation chez les ménages.

Le recours accru aux walis et aux collectivités locales n'est pas anodin. Il marque un choix politique assumé de territorialisation de la décision, où l'autorité centrale fixe le cadre et les orientations, tandis que l'exécution est adaptée aux réalités locales. Cette démarche vise à renforcer l'efficacité de l'action publique et à garantir une réponse rapide et ciblée aux déséquilibres éventuels.

Naftal lance la distribution de 68 000 pneus légers allemands à prix encadrés

Naftal s'apprête à déployer une vaste opération de distribution de pneus destinés aux véhicules légers et touristiques sur l'ensemble du territoire national.

Après le lancement début janvier de la commercialisation des pneus poids lourds de la marque allemande Continental, l'entreprise a annoncé la réception prochaine d'une première livraison de 68 000 pneus légers dans les ports d'Oran et d'Annaba, prélude à leur acheminement vers 48 centres de distribution à travers le pays.

Cette initiative s'inscrit dans le cadre d'un contrat conclu avec le fabricant allemand portant sur

l'acquisition d'environ un million de pneus pour véhicules légers, en complément du partenariat existant pour l'importation de 1,5 million d'unités destinées aux poids lourds.

Naftal affiche ainsi l'ambition de rétablir un marché national fortement perturbé par des pratiques spéculatives, tout en proposant des produits « de qualité premium », conformes aux normes internationales et garantissant un haut niveau de sécurité pour les conducteurs.

Distribution et prix des pneus en Algérie :
Une accessibilité améliorée grâce à l'application mobile

« Naftal Khadamat »

Pour faciliter l'accès aux pneus et limiter les files d'attente, Naftal mise sur son application mobile « Naftal Khadamat ». Celle-ci permettra aux citoyens et aux professionnels de vérifier la disponibilité des produits, consulter les prix et se diriger vers le point de vente le plus proche. L'entreprise souligne également que ses partenaires commerciaux devront appliquer les tarifs officiels, afin de prévenir toute forme de spéculation.

Selon Naftal, cette opération devrait se traduire par une baisse significative des prix, estimée entre 35 % et 55 % par rapport aux tarifs



pratiqués sur le marché parallèle, où la pénurie avait fortement fait grimper les coûts.

Poids lourds :

Une gamme complète adaptée aux différents terrains

Parallèlement, l'offre pour les poids lourds reste disponible et comprend :

1. Des pneus routiers pour les longs trajets et les livraisons régulières
2. Des pneus mixtes, adaptés à un usage combiné route/piste

3. Des pneus sable, conçus pour les environnements du sud du pays et les conditions extrêmes

La grille tarifaire officielle des pneus poids lourds affiche des modèles routiers à partir de 42 600 dinars, avec des références allant jusqu'à 92 000 dinars. Les pneus mixtes ou sable peuvent dépasser les 150 000 dinars, selon les spécifications techniques.

En fournissant des pneus authentiques soumis à un contrôle technique rigoureux, Naftal rappelle son engagement en matière de sécurité routière, tout en répondant à la demande croissante d'un marché national qui se cherche un nouvel équilibre.

Exportations :

L'État lance un important message aux opérateurs économiques

Le ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations a lancé un appel à l'ensemble des opérateurs économiques activant dans le domaine de l'exportation, les invitant à compléter dans les plus brefs délais les procédures administratives liées à leurs dossiers. Cette démarche concerne les opérateurs ayant déposé leurs programmes prévisionnels pour les opérations de gestion et/ou d'équipement au titre du premier semestre de l'année en cours.

À travers cet appel, le ministère souhaite accélérer le traitement des dossiers et éviter tout retard susceptible de freiner les activités d'exportation, dans un contexte marqué par la volonté des pouvoirs publics de renforcer les exportations hors hydrocarbures.



Des dossiers déjà validés par les services compétents

Selon les précisions fournies par le ministère, cette invitation s'adresse spécifiquement aux opérateurs dont les dossiers ont déjà fait l'objet d'un visa par les services compétents. Les opérateurs concernés doivent vérifier l'état d'avancement de leurs dossiers en consultant leurs comptes personnels sur la plateforme numérique dédiée. Les services du ministère ont

finalisé l'étude du dossier, ce qui explique l'apparition de la mention « traité » dans la rubrique relative à l'état du traitement. Cette étape constitue un signal important pour les opérateurs, leur permettant de passer aux phases suivantes du processus d'exportation.

La domiciliation bancaire, une étape clé

Le ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations a particulièrement insisté sur l'importance de la domiciliation bancaire. Les opérateurs sont ainsi invités à se rapprocher de la banque qu'ils ont choisie au préalable afin de finaliser cette procédure.

La domiciliation bancaire est considérée comme une étape essentielle pour la poursuite des opérations d'exportation, car elle

permet d'assurer la conformité des transactions avec la réglementation en vigueur. Tout retard dans cette démarche peut entraîner un blocage du processus et compromettre les délais d'exportation.

Une volonté de simplification et d'accompagnement

Cette initiative s'inscrit dans une stratégie plus large visant à simplifier les procédures administratives et à offrir un accompagnement plus efficace aux opérateurs économiques. Le ministère affirme vouloir instaurer un climat de confiance avec les exportateurs, en mettant à leur disposition des outils numériques facilitant le suivi et le traitement des dossiers.

À travers ces mesures, les autorités cherchent à encourager les opérateurs à s'engager davantage

dans l'exportation et à diversifier les marchés de destination des produits algériens.

Soutenir les exportations nationales

En appelant les opérateurs à régulariser rapidement leur situation administrative, le ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations réaffirme ainsi son engagement en faveur du développement des exportations nationales. L'objectif est de renforcer la présence du produit algérien sur les marchés internationaux et de contribuer à la dynamique de diversification de l'économie nationale.

Cette démarche traduit la volonté des pouvoirs publics de faire de l'exportation un levier stratégique de croissance et de création de valeur pour l'économie algérienne.

ANNABA:

Le wali, Abdelkrim Lamouri, a consacré un accueil, dédié à l'écoute des préoccupations et suggestions exposées par plusieurs organisations, associations, investisseurs et citoyens

R.C

Dans le cadre de la mise en œuvre du planning des séances d'accueil hebdomadaires dédiées à l'écoute des activités citoyennes, préoccupations et suggestions de la société civile et des comités de quartiers, avant-hier lundi 19 janvier 2026, le wali Abdelkrim Lamouri, a reçu les représentants de :

- L'Organisation nationale des handicapés physiques
- La Coordination nationale

pour la préservation de la mémoire

- L'Organisation Nationale de Solidarité et de Promotion des Institutions émergentes - Bureau d'Annaba
- La représentation des start-up instituts
- Les membres du bureau de wilaya de la Fédération Nationale des Imams,
- La branche syndicale de l'Union Générale des Travailleurs Algériens
- Le représentant de l'EPIC "Annaba propre"
- L'association religieuse

"Hamza Abdul El-Moutalab - Sidi Salem - El-Bouni -La Confédération des employeurs -Les Investisseurs -Et quelques citoyens

Lors de ces entretiens les visiteurs ont eu l'occasion d'exposer leurs activités et de soumettre au premier responsable de l'exécutif une série de propositions ayant concerné divers domaines visant à améliorer le cadre de vie du citoyen et à améliorer le service public.

ANNABA:

Les Chefs de dairas d'El Hadjar, El Bouni et d'Annaba à l'écoute des préoccupations des citoyens et des représentants de la société civile

R.C

Dans le cadre des séances d'accueil dédiées à l'écoute des activités citoyennes et à leur prise en charge le lundi de chaque semaine, les services de la wilaya d'Annaba ont accueilli des groupes de citoyens et de militants de la société civile qui leurs ont fait part de leurs préoccupations à l'effet d'être étudiées en vue d'envisager des solutions appropriées dans le strict respect de ce que prévoit la loi. Ont contribué à ces rencontres le Secrétaire général et l'inspecteur général de la wilaya, ainsi que les chefs de daïra suscités.

ANNABA / SERVICE PUBLIC

Visites inopinées du chef de daïra dans plusieurs structures administratives

Imen.B

Dans le cadre des activités du Chef de daïra et en application des orientations des pouvoirs publics visant à améliorer la qualité du service public, le Chef de daïra a effectué une série de visites matinales au niveau de plusieurs structures administratives, afin d'évaluer de près les conditions d'accueil des citoyens et la prise en charge de leurs préoccupations. La première visite a concerné le bureau administratif de Bouzered Hocine, suivie d'une inspection du siège du deuxième secteur urbain. Ces déplacements ont



permis au responsable local de s'enquérir du fonctionnement quotidien des services, du respect des horaires de travail, ainsi que de la disponibilité des moyens humains et matériels nécessaires à l'accomplissement des missions de service public. Lors



de ces visites, le Chef de daïra a accordé une attention particulière à la qualité de l'accueil réservé aux citoyens, à la fluidité du traitement des dossiers et à la célérité dans la réponse aux demandes formulées. Il a insisté sur la nécessité d'adopter une

approche basée sur la proximité, l'écoute et l'efficacité, afin d'assurer une prise en charge optimale des doléances des citoyens. Le premier responsable de la daïra a également rappelé aux agents et cadres concernés l'obligation de respecter les

principes de transparence, d'éthique et de bonne gouvernance, tout en veillant à offrir des prestations conformes aux attentes des usagers. Des orientations ont été données pour corriger certaines insuffisances constatées et renforcer les mécanismes d'amélioration continue du service public. Ces visites de terrain s'inscrivent dans une démarche visant à rapprocher l'administration du citoyen, à renforcer la confiance dans les institutions publiques et à promouvoir une culture administrative axée sur la qualité, l'efficacité et le respect du citoyen.

ANNABA / JOURNÉE NATIONALE DE LA COMMUNE

Visite de travail du chef de daïra de Chetaïbi sous le signe du développement local

Imen.B

A l'occasion de la Journée nationale de la commune, célébrée le 18 janvier de chaque année, et placée cette année sous le slogan « La commune, locomotive du développement local », le Chef de daïra de Chetaïbi a effectué une visite de travail et d'inspection au niveau de plusieurs structures relevant de la commune, dans le but de s'enquérir du fonctionnement des services municipaux et de valoriser le rôle central de la commune dans le développement local. Cette visite s'est déroulée en présence du président de l'Assemblée



populaire communale (APC), du représentant de l'Assemblée populaire de wilaya (APW), de la vice-présidente chargée des affaires sociales, ainsi que du secrétaire général de la daïra et du secrétaire général de la commune. La délégation a inspecté

plusieurs services essentiels, notamment le service de l'état civil, le service technique, ainsi que la régie et le parc communal. À cette occasion, le Chef de daïra et les responsables présents ont pris connaissance du déroulement du travail au sein de

ces structures, de l'organisation des services et des conditions de prise en charge des citoyens. Au cours de cette tournée, le Chef de daïra a tenu à rencontrer directement les fonctionnaires et les travailleurs de la commune, écoutant attentivement leurs préoccupations d'ordre professionnel et social. Il a souligné l'importance du rôle qu'ils jouent quotidiennement dans la fourniture des services publics et dans l'amélioration du cadre de vie des citoyens. En clôture de la visite, le Chef de daïra, accompagné de la délégation, a adressé ses remerciements et ses félicitations

à l'ensemble des employés et travailleurs de la commune, saluant les efforts considérables qu'ils déploient au service de la nation et du citoyen. Il les a également encouragés à poursuivre leur mission avec la même détermination et le même sens des responsabilités, en vue de hisser la qualité du service public et de contribuer efficacement au développement local. Cette initiative illustre la volonté des autorités locales de renforcer le rôle de la commune en tant qu'acteur fondamental du développement, et de promouvoir une administration de proximité, au service du citoyen.

ANNABA / EL HADJAR

Plusieurs projets de développement local examinés par la commission technique

Imen.B

En application des orientations du wali, visant à impulser la dynamique du développement local et à assurer un suivi rigoureux des projets en cours de réalisation, le Chef de la daïra d'El Hadjar a présidé, dans l'après-midi d'hier, une réunion de la commission technique de la daïra, tenue au siège de cette dernière. Cette rencontre s'est déroulée en présence du représentant du P/APC d'El Hadjar, du secrétaire général de la daïra, du secrétaire général de la commune d'El Hadjar, des chefs des subdivisions techniques relevant de la daïra, notamment les secteurs de l'urbanisme, des équipements publics, des ressources en eau, des travaux

publics et de l'office national de l'assainissement, ainsi que des directeurs des services techniques et financiers des communes d'El Hadjar et de Sidi Amar. L'ordre du jour a porté sur le suivi de plusieurs axes stratégiques liés aux projets de développement local. À ce titre, une attention particulière a été accordée aux projets scolaires en cours de réalisation, à travers le suivi des procédures administratives relatives aux projets inscrits au titre de l'année 2026, ainsi que l'évaluation de l'état de maintenance et de réhabilitation des écoles primaires. L'accent a été mis sur la nécessité de garantir des conditions adéquates de scolarisation, notamment en ce qui concerne la disponibilité du chauffage

et de la restauration scolaire. La réunion a également permis d'examiner l'état d'avancement des projets financés par le budget communal, en mettant l'accent sur la levée des contraintes techniques susceptibles de freiner leur réalisation. Le Chef de daïra a insisté sur l'obligation de veiller à la conformité des travaux aux normes techniques et esthétiques en vigueur, afin d'assurer la qualité et la durabilité des ouvrages réalisés. Par ailleurs, les projets inscrits dans le cadre des programmes ADSEC et FCCL ont fait l'objet d'une évaluation approfondie, notamment en ce qui concerne le rythme d'exécution des sorties de terrain par les services techniques afin d'assurer un contrôle permanent de la qualité des travaux, et sur l'importance



économique et du fonds de solidarité et de garantie des collectivités locales. À l'issue des discussions, le chef de la daïra a émis une série d'instructions fermes, soulignant la nécessité de respecter strictement les délais contractuels de livraison des projets et de ne tolérer aucun retard injustifié. Il a également insisté sur le renforcement des sorties de terrain par les services techniques afin d'assurer un contrôle permanent de la qualité des travaux, et sur l'importance

ANNABA:

En raison des fluctuations météorologiques, mobilisation des services des communes et de la protection civile



R.C **V**u les fluctuations météorologiques de ces derniers jours et de l'intensité des précipitations enregistrées sur la wilaya d'Annaba et en application des instructions du wali, Abdelkrim Lamouri, la cellule de vigilance continue de surveiller les risques majeurs à partir de la cellule instituée à cet effet à l'effet de pallier au plus urgent. Notons que divers services de la wilaya sont intervenus

à travers le territoire de la wilaya en collaboration avec différents départements et services techniques municipaux au niveau d'un certain nombre de points jugés sensibles. Des lieux connus pour l'accumulation des eaux. Diverses interventions des services municipaux et de la protection civile continues d'assurer des interventions pour éliminer l'accumulation d'eau de pluie à l'aide du camion de désinfection et de l'aide des travailleurs. Il est

à noter que les interventions sont toujours en cours sur l'ensemble du territoire de la wilaya pour inclure des points touchés par l'accumulation des eaux de pluie, et ce à l'aide de différentes machines et équipements. La protection civile recommande également aux usagers de la route d'être prudents lors de leurs déplacements, lors des fluctuations de pluie, d'éviter la vitesse et les manœuvres dangereuses.

AnnABA / ConSERVATION DES ForêtS : Recensement des oiseaux migrateurs dans les zones humides de la wilaya d'El Tarf

Imen.B

Dans le cadre des efforts nationaux visant à préserver la biodiversité et à assurer le suivi scientifique des écosystèmes naturels, la conservation des forêts de la wilaya d'Annaba, à travers sa cellule de l'information et de la communication, a pris part à l'opération de recensement des oiseaux d'eau migrateurs au niveau des zones humides de la wilaya d'El Tarf. Cette opération s'est déroulée sur une période de deux jours, les 18 et 19 janvier 2026, en coordination avec la conservation des forêts de la wilaya d'El Tarf,

la conservation des forêts de la wilaya de Guelma, ainsi que la Réserve naturelle (Parc national) d'El Tarf. Elle a concerné plusieurs sites écologiques d'importance internationale, à savoir le lac Tonga, le lac Oubeïra, le lac des Oiseaux, le lac El Mellah et le lac Mekeda, situés dans la wilaya d'El Tarf. Cette campagne de recensement s'inscrit dans le cadre du programme national de suivi des oiseaux d'eau migrateurs, dont l'objectif principal est d'évaluer l'état des populations aviaires, d'identifier les espèces présentes et de suivre leur évolution, en particulier dans les zones humides classées au titre de la convention de Ramsar. Les données collectées lors de cette opération permettront de renforcer les mécanismes de protection des espèces migratrices, de mieux comprendre la dynamique des populations d'oiseaux d'eau et de contribuer à la préservation des équilibres écologiques de ces milieux naturels sensibles. Elles constituent également un outil essentiel pour l'élaboration et l'adaptation des stratégies de gestion durable des zones humides. À travers cette participation active, la conservation des forêts de la wilaya d'Annaba



réaffirme son engagement constant en faveur de la sauvegarde et de la valorisation du patrimoine naturel national, en étroite collaboration avec les différents acteurs du secteur.

AnnABA / APProviSionnEmEnt DU mArCHÉ En EAU minÉrALE : Réunion de coordination avec les grossistes en prévision du mois de Ramadhan

Imen.B

Dans le cadre des mesures anticipatives visant à assurer la stabilité de l'approvisionnement du marché et à préserver le pouvoir d'achat des citoyens, une réunion de travail présidée par la direction de commerce a été tenue avec les commerçants grossistes spécialisés dans la distribution de l'eau minérale, en prévision de l'arrivée du mois sacré de Ramadhan. Cette rencontre s'inscrit dans une démarche proactive des autorités locales, ayant pour objectif principal de suivre de près la disponibilité de cette matière sensible, fortement sollicitée durant le mois de



Ramadhan, et de prévenir toute forme de pénurie, de déséquilibre du marché ou de hausse injustifiée des prix. Au cours de la réunion, un état des lieux de la situation actuelle du marché

a été présenté, portant sur les niveaux de stock disponibles, les capacités de distribution et les prévisions de la demande durant la période à venir. Les grossistes ont, à cette occasion, réaffirmé leur engagement à

garantir un approvisionnement régulier et suffisant, tout en respectant les prix réglementés et les marges bénéficiaires autorisées. Les responsables ont insisté sur la nécessité de renforcer la coordination entre les différents intervenants de la chaîne de distribution, depuis la production jusqu'à la commercialisation, afin d'éviter toute perturbation susceptible d'affecter la disponibilité de l'eau minérale sur le marché local. Il a également été rappelé l'importance du respect strict des règles de stockage, de transport et de facturation, dans un souci de transparence et de protection du consommateur. Par ailleurs, les services

compétents ont annoncé le renforcement des opérations de contrôle pendant le mois de Ramadhan, afin de lutter contre toute pratique spéculative, le stockage illicite, le non respect des prix ou la rétention de marchandises. Des mesures dissuasives seront appliquées à l'encontre de tout contrevenant à la réglementation en vigueur. À travers cette initiative, les autorités publiques réaffirment leur volonté de garantir la disponibilité permanente des produits de large consommation, d'assurer la stabilité des prix et de veiller au bon fonctionnement du marché, notamment durant les périodes de forte demande.

Le cyclone Harry menace l'Algérie : Voici les 09 wilayas concernées

Le bassin occidental de la Méditerranée est en proie à une vive inquiétude. Le cyclone méditerranéen « Harry » s'approche des côtes algériennes, transportant avec lui des vents violents et des pluies diluviales. Les autorités météorologiques appellent à une vigilance absolue.

En effet, l'Afrique du Nord traverse actuellement une phase de fortes turbulences atmosphériques. Selon le réseau Arabia Weather (Ajwaa Al-Arab), l'œil du cyclone Harry s'est formé de manière spectaculaire, générant des conditions extrêmes.

Ce système dépressionnaire

profond est alimenté par une remontée d'air chaud et humide des zones tropicales, entrant en collision directe avec une masse d'air froid dans la haute atmosphère.

Ce choc thermique crée un environnement propice à des courants ascendants puissants et à des nuages orageux d'une rare violence, faisant craindre des inondations éclair et des glissements de terrain.

La situation est d'ores et déjà alarmante chez notre voisin tunisien. Depuis hier, la Tunisie est balayée par des pluies diluviales et des orages incessants.

Ces intempéries ont provoqué

des inondations locales sévères, entraînant de nombreux appels à l'aide dans plusieurs régions sinistrées où les secours sont massivement mobilisés. Cette dégradation donne un avant-goût de la puissance du système qui se dirige désormais vers le territoire algérien.

Cyclone méditerranéen Harry : Voici les zones géographiques sous haute surveillance

Le bulletin d'alerte cible principalement le Centre-Nord et le Centre-Ouest du pays. Les prévisions font état de cumuls de pluie impressionnantes, oscillant entre 50 et 120 mm.

Les wilayas les plus exposées sont :



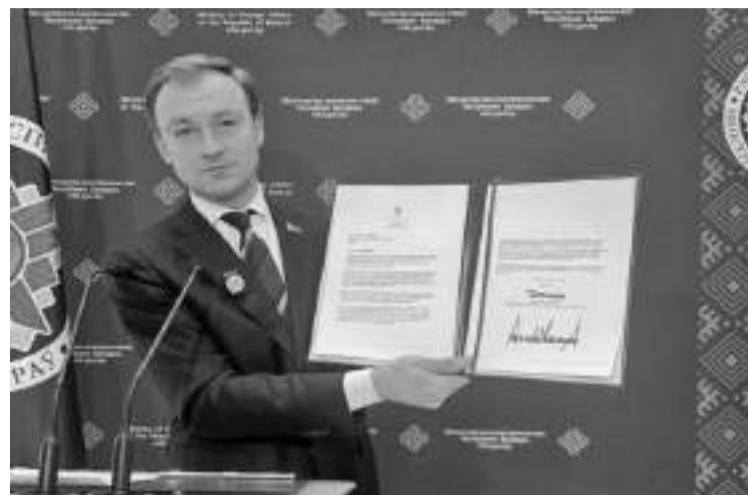
- Tipaza
 - Blida
 - Médéa
 - Aïn Defla
 - Chlef
 - Mostaganem
 - Relizane
 - Tissemsilt
 - et Tiaret.
- Outre les précipitations, une forte perturbation de la navigation maritime et des vents tempétueux sont attendus le long du littoral.

Gaza

Le « conseil de la paix » de Donald Trump n'enflamme pas les leaders mondiaux

Le président américain a invité une soixantaine de pays à participer au comité, conçu d'abord pour orchestrer la reconstruction de Gaza. Mais la Maison Blanche a revu ses ambitions pour cette « organisation internationale », selon le monde fr.

Plus rien ne semble trop grand pour Donald Trump. Le président américain s'imagine désormais en faiseur de paix et de prospérité dans le monde entier, s'élevant en maître d'une « organisation internationale » à même de supplanter les lenteurs, et parfois la paralysie, de l'Organisation des Nations unies (ONU).



Après avoir annoncé, samedi 17 janvier, la seconde phase du plan de paix à Gaza, la Maison

Blanche a invité une soixantaine de pays à participer au « conseil de la paix » ou « board of peace »,

pièce essentielle du programme adopté en octobre 2025 après le cessez-le-feu dans la bande de Gaza. Initialement censé soutenir l'administration palestinienne, orchestrant la reconstruction et le développement économique de l'enclave dévastée par la guerre, ce « board », approuvé par un mandat du Conseil de sécurité de l'ONU en novembre 2025, devait limiter son rôle à Gaza et se clore en 2027.

Mais sa charte, ébruitée dans la presse, montre que le président américain a revu ses ambitions. L'organe a désormais pour mission de « promouvoir la stabilité, rétablir une

gouvernance fiable et légale, et assurer une paix durable dans les régions affectées ou menacées par des conflits ». Donald Trump laisse filtrer son objectif sous-jacent : doubler l'ONU qu'il méprise. « Déplorant que trop d'approches de la construction de la paix entretiennent une dépendance permanente et institutionnalisent la crise au lieu d'aider les populations à en sortir », le président américain suggère d'avoir « le courage de s'écartier d'approches et d'institutions qui ont trop souvent échoué ». Nulle part dans le document ne figure la mention de Gaza.

En Guadeloupe, une surpopulation « dramatique » au centre pénitentiaire de Baie-Mahault, alerte le contrôleur des prisons

Dans la quasi-totalité des cellules, les détenus disposent de moins de 3 mètres carrés de surface individuelle ; plus de 160 d'entre eux dorment sur des matelas au sol, relève le contrôleur général des lieux de privation de liberté dans ses « recommandations en urgence » publiées mardi, selon le monde fr.

La surpopulation au centre pénitentiaire de Baie-Mahault, en Guadeloupe, est « dramatiquement élevée », a alerté, mardi 20 janvier, le contrôleur général des lieux de privation de liberté (CGLPL), relevant notamment que plus de 160 détenus y dorment sur des matelas au sol, parfois « installés sur la table et le réfrigérateur », faute d'espace.

« La surpopulation est dramatiquement élevée et entraîne des atteintes graves aux droits fondamentaux des personnes détenues », note le CGLPL dans

ses « recommandations en urgence » publiées au Journal officiel. Lors d'une visite à l'automne 2025, les contrôleurs ont constaté un taux d'occupation de 251 % à la maison d'arrêt pour hommes, avec 435 détenus pour 173 places. Quelque 167 prisonniers dormaient « sur un matelas posé au sol ou sur du mobilier précaire », selon le rapport.

Dans la quasi-totalité des cellules, les détenus disposent de « moins de 3 mètres carrés de surface individuelle », seuil en dessous duquel la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'Homme (CEDH) présume une violation des droits fondamentaux. « Parfois, il ne reste aucun espace pour se mouvoir et il arrive même que l'espace au sol soit insuffisant pour accueillir un matelas », écrit le CGLPL, qui accompagne son rapport de photos montrant notamment un détenu dormant sur un matelas à cheval entre une

table et un réfrigérateur. Les conditions sanitaires sont particulièrement préoccupantes, avec des locaux vétustes, des moisissures et une absence d'intimité dans les espaces sanitaires, relève le rapport. Le service de buanderie est défaillant, obligeant les détenus à laver leurs draps dans les lavabos à l'eau froide.

Violences répétées

Le rapport fait aussi état de violences répétées. De janvier à septembre 2025, 154 faits de violences ont été recensés en maison d'arrêt, dont dix avec arme. Un détenu s'est fait fracturer la mâchoire, un autre a été retrouvé « le visage ensanglanté » pendant la visite.

Le CGLPL s'alarme particulièrement des conditions de détention des mineurs, « inadaptées », et de lourdes « carences » dans leur prise en charge, notant que ces adolescents



subissent des fouilles intégrales systématiques, ne reçoivent que quatre heures de cours par semaine au lieu des douze prévues, et disposent d'une cour « indigne », sans abri ni point d'eau.

Le CGLPL exige des « mesures urgentes » pour réduire la surpopulation, notant également que la construction en cours de 300 places supplémentaires au

centre pénitentiaire de Baie-Mahault ne prévoit, par exemple, aucune salle d'activité.

La surpopulation carcérale est régulièrement dénoncée en Guadeloupe. Elle frappe aussi la prison de Basse-Terre, dont les détenus ont intégré en novembre la nouvelle maison d'arrêt qui était en chantier depuis plusieurs années.

Au Japon, la première ministre mise sur sa popularité pour appeler les électeurs à des législatives anticipées

La première ministre japonaise, Sanae Takaichi, est appréciée pour son dynamisme et sa fermeté, notamment face à la Chine. Elle fait du scrutin législatif, annoncé pour le 8 février, un véritable référendum sur son action, selon le monde fr.

Une popularité stratosphérique et une opposition divisée : la première ministre japonaise, Sanae Takaichi, profite d'un climat favorable pour dissoudre la Chambre basse du Parlement et convoquer des législatives aux allures de référendum. « Je



souhaite demander directement aux électeurs de juger s'ils souhaitent me confier, à moi, Sanae Takaichi, la gouvernance de ce pays », a-t-elle déclaré lundi 19 janvier, parlant d'une « volonté de ne pas se défiler, de ne pas tergiverser et de déterminer l'avenir du Japon avec le peuple ». La réponse dudit peuple sortira des urnes le 8 février.

Le geste a été salué par Keiji Furuya, responsable de la stratégie électorale du Parti libéral démocrate (le PLD de Mme Takaichi), qui y voit « la ferme détermination de la première

ministre ». Mais il a été vilipendé par l'opposition. « Mme Takaichi prend la vie des gens à la légère. Il n'y a aucune raison valable d'organiser des législatives », a balayé Yoshihiko Noda, président du Parti démocrate constitutionnel (PDC, première formation d'opposition). « Faire cela au moment où le taux de soutien au cabinet est élevé et en sacrifiant l'adoption du budget du prochain exercice fiscal relève des vieilles recettes qui favorisent les intrigues politiques », a renchéri Yuichiro Tamaki, du Parti Démocrate populaire (PDP).

BUDGET 2026 :

Avec le retour du 49.3, Sébastien Lecornu brise sa promesse en échange de la non-censure du PS

Le premier ministre s'est résigné, lundi, à déclencher l'outil constitutionnel qui permet de faire adopter un texte sans vote du Parlement afin de soumettre le projet de loi de finances pour 2026. Sans majorité, il va engager la responsabilité de son gouvernement devant l'Assemblée nationale dès mardi après-midi, selon le monde fr.

Le premier ministre le plus faible de la Ve République, comme il se définit lui-même, éprouve du « regret » et de l'« amertume ». Sous la pression du chef de



l'Etat, Emmanuel Macron, des partis et de l'opinion, Sébastien Lecornu s'est résigné, lundi 19 janvier, à annoncer le recours à l'article 49 alinéa 3 de la Constitution pour faire adopter le projet de loi de finances pour

2026. Sans majorité, le locataire de Matignon va engager la responsabilité de son gouvernement devant l'Assemblée nationale dès mardi après-midi.

Sébastien Lecornu, qui promettait la « rupture » à son

arrivée au 57, rue de Varenne, en septembre 2025, renoue avec la continuité : pour la quatrième année de suite, le Parlement ne votera pas le budget de l'Etat, malgré trois cent cinquante heures de débat sur trois mois. Trois recours à l'article 49.3 de la Constitution seront, au minimum, nécessaires : un premier sur la partie recettes du texte, un autre sur la partie dépenses et un dernier, en lecture définitive, sur l'ensemble du projet de loi de finances, après un passage au Sénat.

Le chef du gouvernement espère ainsi clore la séquence

budgétaire au cours de la première semaine de février. Le président de la République a salué un budget qui permet « au pays d'avancer » et « de garantir une stabilité » lors du conseil des ministres, où le gouvernement a été habilité à déclencher l'outil constitutionnel qui permet de faire adopter un texte sans vote du Parlement. Pour le professeur de droit public Denis Baranger, « c'est la preuve qu'aussi impopulaire et toxique qu'il est, le 49.3 reste utile pour permettre un accord a minima dans un contexte d'absence de majorité ».

NOUVELLE-CALÉDONIE :

Emmanuel Macron annonce un accord politico-économique, conclu sans le FLNKS

Le document « complémentaire » Elysée-Oudinot n'apporte aucun changement institutionnel au compromis signé le 12 juillet 2025 à Bougival entre indépendantistes et non-indépendantistes mais il consacre le soutien financier de l'Etat au territoire, selon le monde fr. Dans le temps imparti fixé par le président de la République le vendredi précédent, les signataires ont rejoint l'Elysée, lundi

19 janvier en fin d'après-midi, depuis le ministère des outre-mer, après un nouveau marathon de discussions sur l'avenir de la Nouvelle-Calédonie. Emmanuel Macron a ainsi pu annoncer avant de quitter Paris pour le Forum économique de Davos, en Suisse, que les formations politiques du Caillou s'étaient entendues avec l'Etat sur un « accord Elysée-Oudinot ». Le document, que l'exécutif voulait obtenir absolument, était officiellement destiné

à compléter « l'accord du 12 juillet [2025] » à Bougival (Yvelines), qui crée un futur Etat de la Nouvelle-Calédonie inscrit dans la Constitution française. Elysée-Oudinot est cosigné par la droite non indépendantiste (Le Rassemblement-Les Républicains et Loyalistes), les centristes de Calédonie ensemble et de L'Eveil océanien, et les indépendantistes modérés de l'Union nationale pour l'indépendance.



« Les partenaires ont et viable pour sortir la Nouvelle-Calédonie de l'impasse », affirme le texte.

Près de cinq tonnes de cocaïne saisies sur un bateau en Polynésie française

L'opération de la marine nationale a permis d'intercepter un acheminement massif de drogue vers l'Australie, impliquant un équipage d'Amérique latine et un navire battant pavillon togolais, selon le monde fr. La marine nationale a saisi 4,87 tonnes de cocaïne sur un navire de pêche dans la zone maritime polynésienne, a rapporté lundi 19 janvier (mardi, à Paris) le Haut-

Commissariat de la République en Polynésie française, confirmant une information révélée dimanche par la chaîne locale TNTV. Lenavire venait d'Amérique centrale et a été intercepté par la frégate Prairial le 16 janvier, précise le Haut-Commissariat dans son communiqué.

La cocaïne, répartie en 96 ballots, était destinée au marché australien et elle était convoyée par dix marins du Honduras et un

Equatorien, sur un navire battant pavillon togolais, selon une source proche de l'enquête.

La justice française non saisie

Ils ne seront cependant pas poursuivis par la justice française. « L'article 17 de la Convention de Vienne prévoit que la Marine peut intercepter un navire en haute mer, après des vérifications sur l'état de pavillon, et demander au procureur (et le haut-commissaire est impliqué

dans la décision) s'il accepte que la procédure ne soit pas judiciarisée, et qu'elle ne soit donc traitée qu'au plan administratif », a déclaré, à l'Agence France-Presse, la procureure Solène Belaouar.

L'objectif est de concentrer les moyens judiciaires français sur les faits qui concernent directement le territoire national. Or, la drogue n'était pas destinée au marché polynésien, qui ne peut en absorber une telle quantité. Il n'y aura

donc pas d'enquête, mais les Etats des trafiquants ont la possibilité d'engager des poursuites à leur encontre. Cette opération coordonnée par le Haut-Commissaire « a mobilisé d'importants moyens humains et matériels des forces armées en Polynésie française, en lien étroit avec la gendarmerie nationale et l'antenne locale de l'office anti-stupéfiants [Ofast] », selon le communiqué. Lire le journal numérique

Mercato :

Amin Chiakha attire les convoitises en France et en Belgique

Selon plusieurs médias danois, le jeune attaquant algérien Amin Chiakha pourrait quitter le FC Copenhague dans les prochaines semaines. Actuellement prêté au club de Vejle BK pour cette saison, Chiakha aurait suscité l'intérêt de plusieurs clubs européens, notamment en France et en Belgique, désireux de s'attacher ses services. À seulement 19 ans, l'attaquant semble prêt à changer d'air lors du mercato hivernal. L'objectif serait de rejoindre un club plus ambitieux que Vejle, où il évolue depuis le début de la saison, afin de continuer sa progression et de relever de nouveaux défis. Le journal danois *Tipsbladet* précise que Chiakha, en accord avec le FC Copenhague — détenteur de son contrat jusqu'à l'été 2030 — pourrait mettre fin à son prêt afin de préparer un transfert vers l'un des championnats européens intéressés par son profil. Ce possible départ marque une étape importante dans la carrière du jeune international algérien, dont le talent et la polyvalence sur le front de l'attaque ne passent pas inaperçus en Europe.



Mercato :

Himad Abdelli rétrogradé en réserve

Annoncé sur le départ vers l'Olympique de Marseille, avec lequel il a déjà trouvé un accord sur le plan personnel, Himad Abdelli attend désormais qu'Angers SCO et le club phocéen parviennent à s'entendre pour boucler le transfert. En attendant une issue favorable, la

situation du milieu algérien s'est nettement compliquée. Selon *Ouest-France*, Abdelli a été rétrogradé en équipe réserve d'Angers. Ce mardi, il s'est entraîné avec l'équipe B, dirigée par l'ancien international algérien Anthar Yahia. Un épisode que le joueur aurait

sans doute préféré éviter, alors que son avenir semble plus que jamais s'écrire loin du SCO. En fin de contrat, Abdelli est libre de s'engager avec Marseille l'été prochain sans indemnité de transfert. L'OM tente toutefois de le recruter dès cet hiver, afin d'anticiper son arrivée. Mais les

négociations coïncident : Angers a déjà refusé une première offre jugée insuffisante et ne compte pas revoir ses exigences à la baisse pour le moment. Cette situation place Abdelli dans une position délicate. À l'approche de la Coupe du monde 2026, un temps de jeu réduit

pourrait nuire à ses ambitions sportives. En l'absence d'accord entre les deux clubs, Angers pourrait être tenté de limiter son utilisation, un scénario loin d'être idéal pour l'ancien joueur du Havre, désormais face à un tournant important de sa carrière.

CAN 2025 : Le Real Madrid prépare déjà un accueil spécial à Brahim Diaz



Pointé du doigt comme le responsable de la défaite du Maroc en finale de la CAN, Brahim Diaz va revenir à Madrid dans un contexte a priori plus agréable...

Ces dernières heures ont sûrement été très difficiles pour Brahim Diaz. Après avoir raté ce fameux penalty en finale de la CAN contre le Sénégal, le joueur du Real Madrid est passé, en quelques minutes, de possible héros à paria dans son pays. Depuis dimanche soir, les critiques des supporters

marocains s'abattent sans relâche sur le numéro 10 des Lions de l'Atlas, pendant que chez les fans des autres nations africaines, on ne manque pas de se moquer...

« J'ai mal au cœur. J'ai rêvé de ce titre grâce à tout l'amour que vous m'avez donné, à chaque message, à chaque marque de soutien qui m'a fait sentir que je n'étais pas seul. Je me suis battu de toutes mes forces, avec mon cœur avant tout. Hier, j'ai échoué et j'en assume l'entièvre responsabilité et je m'excuse de tout cœur. Il me sera difficile de

m'en remettre, car cette blessure ne guérit pas facilement, mais j'essaierai. Pas pour moi, mais pour tous ceux qui ont cru en moi et pour tous ceux qui ont souffert avec moi. Je continuerai jusqu'à ce qu'un jour je puisse vous rendre tout cet amour et être la fierté de mon peuple marocain », confiait-il sur ses réseaux sociaux lundi.

Le Real Madrid au chevet de Brahim

Il a aussi reçu le soutien public de Luis Enrique, ainsi que de plusieurs de ses partenaires de la

sélection marocaine et du Real Madrid. Et AS en dit un peu plus sur la façon dont vont se passer les prochains jours pour Brahim Diaz. Comme l'explique le média, il sera de retour à l'entraînement demain, et de nombreux joueurs de l'équipe, tout comme des dirigeants, ont envoyé des messages de soutien en privé au Marocain. Le but du Real Madrid est, pour l'instant, de le choyer pour l'aider à se remettre de ses émotions et de l'accompagner.

Le staff d'Arbeloa ne souhaite

cependant pas qu'il se morfonde ou s'apitoie sur son sort trop longtemps, puisque les Madrilènes comptent sur lui dès maintenant, et tout indique qu'il sera dans le groupe merengue pour ce gros déplacement à Villarreal samedi. Brahim Diaz sera donc (re)lancé dans le grand bain dès ce week-end avec un gros choc de Liga, d'autant plus que Rodrygo est blessé et devrait être absent pour ce duel, ce qui devrait offrir un peu de temps de jeu au Marocain. L'occasion pour Diaz de se refaire...

CAN 2025 : Les Sénégalais sont retournés à Dakar en héros



Auteurs d'une grande finale sur le terrain malgré leurs contestations en fin de match, les joueurs du Sénégal ont fait leur retour à Dakar ce mardi. Accueillis en héros avant d'éventuelles sanctions ?

Ceux qui étaient au stade vont s'en souvenir toute leur vie. Dimanche, le Sénégal et le Maroc s'affrontaient pour la grande finale de la CAN 2025. Pouvant être considéré comme un succès organisationnel, cette Coupe d'Afrique était quelque peu décevante sur les terrains avec des rencontres peu spectaculaires en phase finale. Ainsi, la finale était attendue pour réhausser le niveau et offrir un ultime divertissement pour clôturer cette compétition. Finalement, la finale a basculé dans le chaos. Après des premières tensions

entre Sénégalais et Marocains en amont de la finale pour des divergences d'organisation et des errements pointés du doigt par les Sénégalais chez les Marocains, tout a viré au drame dans le temps additionnel de la seconde période.

Après un but injustement refusé aux Lions de la Teranga, ces derniers se sont rendus coupables d'une faute dans leur surface sur Brahim Diaz. Dès lors, le

chaos s'est abattu sur le stade Prince Moulay-Abdallah de Rabat. Pendant quinze minutes, les supporters sénégalais ont tenté de pénétrer sur le terrain, provoquant des bagarres avec des stadiers. Les coéquipiers de Sadio Mané ont également entrepris de retourner aux vestiaires sous les encouragements de leur entraîneur, Pape Thiaw. Une situation lunaire qui a coupé le jeu pendant un quart d'heure

avant que tout revienne dans l'ordre et que Brahim Diaz ne rate sa panenka.

Les Sénégalais et Sadio Mané érigés en légende !

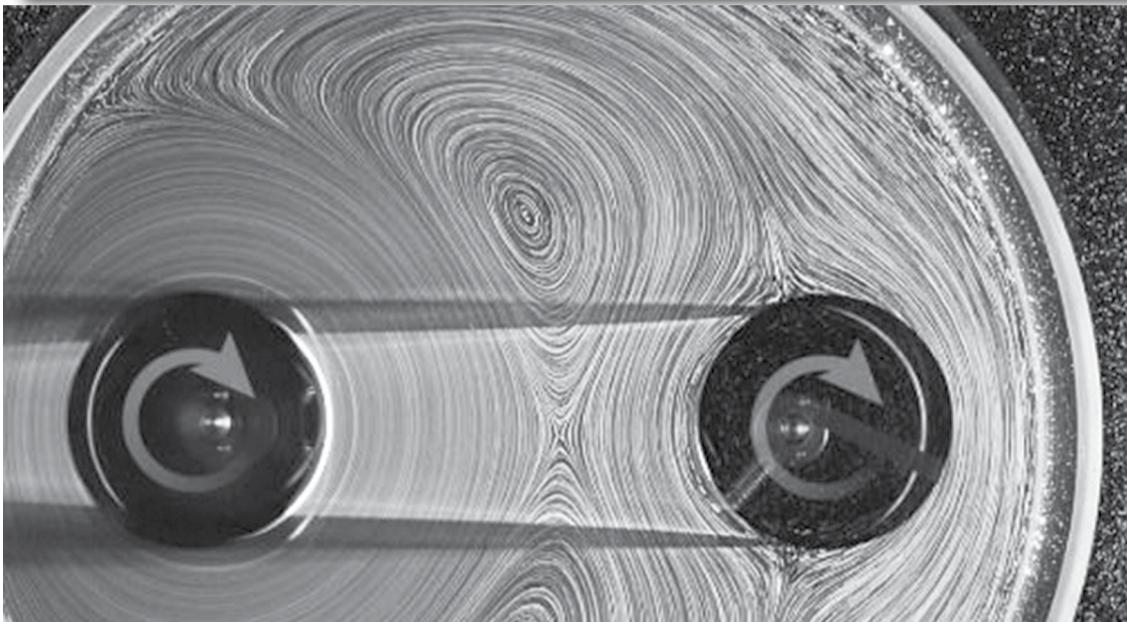
Fustigé dans tous les sens, à juste titre, le joueur du Real Madrid a ensuite vu Pape Gueye envoyer une mine dans les buts de Yassine Bounou. Dès lors, après vingt minutes de bataille, le score n'a plus évolué et le Sénégal a remporté la deuxième CAN de son histoire après une belle bataille. Dans le viseur de la CAF et de la FIFA après cette finale controversée, le futur adversaire de l'Equipe de France à la Coupe du monde pourrait perdre gros. En attendant, les joueurs du Sénégal sont arrivés à Dakar lundi soir et ont été accueillis par le chef d'Etat et quelques membres du gouvernement sur

le tarmac. Ensuite, les supporters sénégalais les attendaient à l'aéroport.

Des milliers de fans étaient venus pour le retour de leurs héros qui auront droit à une parade ce mardi dans les alentours de 11h heure locale. En attendant, les supporters du Sénégal ont encore célébré la victoire avec des klaxons, des feux d'artifice et des bruits de vuvuzela qui ont marqué une deuxième soirée de festivités. En attendant d'éventuelles sanctions qui pourraient être prononcées contre eux, les joueurs sénégalais savourent ce sacre difficile à aller chercher au Maroc cette année. Ils ont ainsi paradé dans un bus de manière rapide cette nuit avant la grande parade qui aura donc lieu ce mardi.



Ils ont créé des engrenages liquides capables de transmettre un mouvement... sans se toucher et sans dents



Des engrenages édentés qui s'animent grâce à des fluides.

C'est le mécanisme mis au point par une équipe de scientifiques de l'Université de New York. Avec ce système, pas d'usure, pas de contraintes et une (petite) révolution pour une invention qui n'a pas évolué depuis la Chine antique.

Des engrenages édentés qui s'animent grâce à des fluides. C'est le mécanisme mis au point par une équipe de scientifiques de

l'Université de New York. Avec ce système, pas d'usure, pas de contraintes et une (petite) révolution pour une invention qui n'a pas évolué depuis la Chine antique.

Selon l'éloignement des poulies, les flux de fluides se comportent différemment. Lorsque les cylindres étaient très proches, les flux agissaient comme des dents en se synchronisant tels des engrenages classiques, faisant tourner la poulie passive dans l'autre sens.

En revanche, lorsque les cylindres étaient plus éloignés et à condition que le cylindre actif tourne plus vite, les flux formaient l'équivalent d'une courroie reliant les deux cylindres, permettant de faire tourner l'élément passif dans le même sens que le principal. Révolutionnaire ? Oui, mais... Ces engrenages fluides ont l'avantage de ne pas avoir besoin d'être conçus avec précision, puisqu'ils sont dénués de dents. De même, leur sens de rotation

peut être modifié au besoin, simplement en éloignant les cylindres.

Si l'idée est séduisante, le prototype ne transmet pas encore de charge utile significative comme dans un système mécanique classique. Et pour ce qui est de leur exploitation concrète, il semble évident que ces mécanismes ne sont pas vraiment adaptés à tous les usages.

Ils pourraient être utiles pour animer des robots humanoïdes ou bio-inspirés, nécessitant une bonne flexibilité dans leurs mouvements, ou bien dans des environnements où les engrenages métalliques s'abîment vite.

En revanche, dès qu'il s'agit de transmettre du mouvement pour générer un couple important, par exemple une boîte de vitesse d'auto, leur utilisation semble totalement inadaptée. Pour ce type d'usage, c'est justement la rigidité des dents qui permet de transmettre le maximum de couple. Un fluide fera perdre beaucoup d'énergie.

En Bref...



Jusqu'à présent, les autoroutes espagnoles ont une vitesse limitée à 120 km/h. Cependant, les développements rapides autour de l'intelligence artificielle pourraient changer la donne prochainement.

L'Espagne s'apprête à expérimenter une innovation majeure sur ses autoroutes : l'utilisation de l'intelligence artificielle (IA) pour ajuster dynamiquement les limitations de vitesse, avec des pointes pouvant atteindre 150 km/h. Cette initiative soulève des questions sur l'équilibre entre progrès technologique et préoccupations environnementales.

L'IA au service de la régulation de vitesse en Espagne

Sur un tronçon de l'autoroute AP-7, près de Gérone, l'Espagne teste un système où l'IA analyse en temps réel divers paramètres, tels que le trafic, la météo et la visibilité pour déterminer la vitesse maximale autorisée. Ce système permettrait d'augmenter la limite de vitesse jusqu'à 150 km/h lorsque les conditions sont optimales, tout en la réduisant en cas de nécessité.

L'objectif est d'améliorer la fluidité du trafic et de réduire les embouteillages sans compromettre la sécurité routière. Cependant, cette mesure peut se montrer contradictoire avec la volonté politique européenne d'électrifier rapidement le parc automobile. Une vitesse plus élevée est synonyme d'une dégradation de l'autonomie pour des voitures électriques. Il n'est pas rare de voir sur nos voies rapides des Tesla Model S et Model Y ou des Audi e-tron rouler tranquillement à 110 km/h pour optimiser leur autonomie sur de longs parcours.

Ce que l'écran choisi par Apple révèle sur l'avenir de l'iPhone pliable

Alors qu'Apple devrait lancer son premier iPhone pliable cette année, de nouvelles informations viennent de fuiter. Le constructeur aurait fait appel à Samsung pour l'aider à réduire l'épaisseur de l'iPhone Fold, ainsi que de l'iPhone Air 2.

Bonne nouvelle pour tous ceux qui attendent avec impatience l'iPhone pliable. Selon le média coréen The Elec, Apple aurait finalement décidé d'opter pour la technologie d'écran CoE (Color Filter on Encapsulation) de Samsung. Au lieu d'avoir un film polarisant sur l'écran pour améliorer le contraste et réduire les reflets, la technologie CoE intègre un filtre directement sur la couche protectrice de l'Oled. Cette approche présente plusieurs avantages, dont celui de rendre l'écran légèrement plus fin. Par ailleurs, le film polarisant



habituellement utilisé absorbe 50 % de la lumière. Les écrans CoE sont donc beaucoup plus lumineux, tout en consommant moins d'énergie. Selon Samsung, la consommation de l'écran serait réduite de 37 %. Plus fin, plus lumineux et moins

énergivore les dernières rumeurs, « l'iPhone Fold » devrait sortir en septembre 2026. Apple aurait aussi prévu d'utiliser un écran CoE pour l'iPhone Air 2, mais celui-ci ne devrait pas sortir avant le printemps 2027 afin de marquer les 20 ans du lancement du premier iPhone.

Cependant, l'iPhone Air 2 ne sera pas le premier smartphone non pliable à bénéficier d'un écran CoE. Samsung l'utilise pour tous ses appareils pliables de la famille Galaxy Z depuis le Galaxy Z Fold 3 en 2021. Le constructeur coréen aurait décidé de l'inclure pour la première fois dans le prochain Galaxy S26 Ultra qui devrait sortir en mars (avec une annonce probablement fin février). Il devrait donc être plus lumineux et plus fin que le Galaxy S25 Ultra, ou bénéficier d'une meilleure autonomie.



Lancement à Alger des «Rencontres sur l'action culturelle de wilaya»



La ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda a supervisé, dimanche à Alger, le lancement des travaux des premières

rencontres d'évaluation au profit des directeurs de wilaya de la culture et des responsables des établissements sous tutelle, placées sous

le slogan «Rencontres sur l'action culturelle de wilaya: de l'administration au management», en vue de fournir les orientations nécessaires et à en assurer la concrétisation effective au niveau local.

Dans son allocution d'ouverture au Palais de la culture «Moufdi Zakaria», en présence des directeurs de wilaya de la culture et des responsables des établissements culturels sous tutelle, Mme Bendouda a appelé à accompagner les changements survenus dans les nouveaux concepts des régions culturelles homogènes et diversifiées.

Dans ce contexte, elle a indiqué que «la création récente de nouvelles wilayas dans le pays entraînera un changement de la carte culturelle» et que la pratique culturelle doit reposer sur «de nouveaux principes de gouvernance fondés sur la

performance, l'efficacité et la capacité à mener des activités afin de faire de la culture un secteur productif».

Après avoir rappelé que l'Etat algérien a investi dans la réalisation de nombreuses infrastructures culturelles, telles que les maisons de la culture, les bibliothèques, les théâtres, ainsi que dans la restauration du patrimoine, la ministre a appelé à renforcer l'esprit d'initiative et d'innovation dans les manifestations et activités culturelles.

Elle a également plaidé pour un encadrement différent du projet culturel, ainsi que pour l'intensification du travail sectoriel et le renforcement de la coordination entre les établissements au niveau de la même wilaya et entre les différentes wilayas, soulignant la nécessité d'une «coordination

entre les différents responsables aux niveaux local, régional et central».

«Les performances seront désormais évaluées sur la base de la concrétisation de cette coordination», a-t-elle ajouté, précisant que cette évaluation «sera fondée sur des indicateurs de performance, le degré de réalisation des objectifs, l'efficacité et la rentabilité».

Cette rencontre a été marquée par l'organisation d'ateliers dans les domaines du patrimoine, du livre et autres, ainsi que par la présentation de communications par des directeurs de la culture et des responsables de certains projets et établissements culturels autour des différents programmes proposés.

RDC

À Beni, le festival Tumaini fait résonner l'espoir au cœur de la violence

Longtemps associée aux massacres et à une insécurité persistante, la ville de Beni, dans l'est de la République démocratique du Congo, a porté ce week-end un message différent : celui de l'espoir, de la paix et de la résilience.

Du 17 au 18 janvier, Beni a accueilli la quatrième édition du festival de musique Tumaini, un mot swahili qui signifie espoir. Dans une région meurtrie par des années de violences armées, cet événement culturel s'est imposé comme un espace d'expression, de guérison collective et de mobilisation citoyenne, porté en grande partie par la jeunesse.

Pour de nombreux participants, Tumaini est bien plus qu'un simple festival. C'est un cri du cœur, un refus de la guerre et du silence.

« Chez nous à Beni, dans notre province, nous avons été victimes des guerres. La jeunesse est traumatisée et la population a du mal à avoir confiance en elle. Cela doit cesser », confie Gerlas Mukokoma, festivalier.

Ces paroles traduisent un sentiment largement partagé : celui d'une jeunesse

profondément marquée par la violence, mais déterminée à reprendre la parole et à reconstruire le tissu social.

Sur scène, musiciens, slameurs, slameuses et danseurs se succèdent devant un public attentif. Les textes et les performances dénoncent les violences, rendent hommage aux victimes et appellent à la paix dans l'est du Congo.

Dans cet espace artistique, l'art devient un exutoire. Il permet d'exprimer la douleur, mais aussi de transformer la souffrance en énergie créatrice et en message d'unité.

Sarah Kahamwithi, artiste slameuse, utilise sa voix pour interroger et éveiller les consciences : « Je fais appel à tous ceux qui savent que nous souffrons. Je dénonce le fait que quelque chose ne va pas ici, chez nous, à l'est », explique-t-elle.

À travers le slam, la musique ou la danse, les artistes donnent une voix à ceux qui, pendant longtemps, n'en ont pas eu.

Placée sous le thème « Jeunesse, paix et sécurité », cette quatrième édition s'inscrit dans une démarche à la fois culturelle et citoyenne. Le festival



également servi de cadre pour vulgariser la Résolution 2250 des Nations unies, qui reconnaît le rôle central des jeunes dans la prévention des conflits et la consolidation de la paix.

Un choix loin d'être anodin dans une région où la jeunesse représente la majorité de la population, mais reste souvent marginalisée dans les processus de prise de décision.

Pour Benjamin Asimon, coordonnateur du festival Tumaini, l'enjeu est fondamental

: « Cela fait six ans depuis le début des massacres. Le désespoir était grand et dangereux. Le seul moyen de le combattre, c'est de consolider le peuple comme un seul homme, afin que l'ennemi comprenne que la population est soudée et imbattable. »

Au-delà de la scène, le festival a également investi d'autres formes d'expression. Peintres et plasticiens ont exposé des œuvres traduisant l'espoir d'un avenir différent, loin de la peur et de la violence.

À Beni, l'art devient ainsi un langage commun, accessible à tous, et un acte de résistance pacifique face aux armes.

Un moyen de dire que, malgré les blessures, la vie continue et la paix reste possible. Dans une ville longtemps réduite à ses drames, Tumaini rappelle que l'espoir peut encore naître, grandir et rassembler.



L'Unesco ira évaluer les dégâts causés à un temple par le conflit Thaïlande-Cambodge

Les deux royaumes se disputent la souveraineté sur le temple de Preah Vihear, inscrit depuis 2008 au patrimoine mondial de l'Unesco.

L'Unesco a indiqué qu'elle allait envoyer une mission, lorsque les conditions le permettraient, pour évaluer les dégâts causés au temple ancien de Preah Vihear par le conflit frontalier entre la Thaïlande et le Cambodge. «Les autorités nationales cambodgiennes ont demandé l'envoi d'une mission technique de l'Unesco afin d'évaluer de manière indépendante l'état actuel du temple», a fait savoir

l'agence de l'ONU dans un communiqué. «Cette mission sera entreprise dès que les conditions le permettront», a-t-elle précisé. Un cessez-le-feu a été conclu fin décembre entre la Thaïlande et le Cambodge après trois semaines de combats qui ont fait des dizaines de morts et contraint près d'un million de personnes à évacuer les régions frontalières de part et d'autre. Un premier épisode d'affrontements avait eu lieu en juillet avant la signature d'un fragile accord de cessez-le-feu en présence du président américain Donald Trump. Les deux royaumes d'Asie du Sud-

Est s'opposent de longue date sur le tracé de leur frontière de 800 km, effectué lors de la période coloniale française.

Ils se disputent notamment la souveraineté sur le temple de Preah Vihear, inscrit depuis 2008 au patrimoine mondial de l'Unesco. Le ministère cambodgien de la Culture a affirmé la semaine dernière dans un communiqué que les combats de juillet et décembre avaient causé «de graves dommages aux structures architecturales originales» de l'édifice.



Le grand couturier italien Valentino, emblème de la mode italienne et ami des stars, est mort à 93 ans



Le couturier italien Valentino Garavani est mort à l'âge de 93 ans, annonce la fondation du styliste dans un communiqué, (Nouvelle fenêtre) lundi 19 janvier. Le géant de l'industrie de la mode «s'est éteint paisiblement dans sa résidence romaine, entouré de l'affection de ses proches», précise le communiqué. Les funérailles se dérouleront vendredi à la Basilique Sainte-Marie-des-Anges-et-des-Martyrs, à Rome, à 11 heures, a confirmé le compagnon et

partenaire de longue date du créateur, Giancarlo Giammetti. Emblème de la dolce vita des années 1960. Prénomé Valentino en hommage à la star du cinéma muet Rudolph Valentino, le couturier au teint éternellement hâlé et au brushing figé, était né le 11 mai 1932 à Voghera, une petite ville au sud de Milan, dans une famille bourgeoise. Très jeune, il se passionne pour la mode. Après un passage par Paris, il ouvre sa maison à Rome en 1960 avec l'aide de Giancarlo Giammetti.

partenaire indéfectible jusqu'à sa retraite en 2008. Cet homme d'affaires et de goût saura transformer la maison Valentino en marque internationale au gré de rachats successifs.

Cette figure majeure de la haute couture et emblème de la dolce vita des années 1960, s'était fait une spécialité d'habiller et de sympathiser avec le tout Hollywood, d'Elisabeth Taylor à Ava Gardner, Lana Turner ou Audrey Hepburn en passant par Sharon Stone, Julia Roberts ou encore Gwyneth Paltrow. Son carnet d'adresses rassemblait tout le gotha. Sa rencontre avec Jackie Kennedy en 1964 est déterminante. Il lui refait sa garde-robe et elle choisit, pour se marier avec Onassis en 1968, un modèle ivoire rehaussé de dentelle tiré de sa fameuse Collection blanche.

Le succès est immense aux Etats-Unis. En 1970, il est le premier couturier italien à ouvrir une boutique à New York. Dès lors, Valentino, considéré comme le porte-parole de la haute couture de son pays, associe l'artisanat

italien, la couture française et le prêt-à-porter américain. L'arrivée du styliste Alessandro Michele au printemps 2024 a amené un vent de fraîcheur sur la marque. Pour le directeur de la création de Valentino, il avait «repoussé les frontières du possible, parcouru le monde avec une sensibilité rare (...) et un amour sans limites de la beauté».

«Une femme doit faire tourner les têtes quand elle entre dans une pièce»

Les créations de Valentino, cousues entièrement à la main dans des matières nobles et à même la peau, épousaient la silhouette avec des points d'ancre aux épaules et à la taille. Pour lui, «une femme doit faire tourner les têtes quand elle entre dans une pièce». Pour Carlo Capasa, président de la chambre de commerce de la mode italienne «son esthétique, cohérente et rigoureuse, n'a jamais couru après les tendances mais a su unir mémoire artisanale et modernité, contribuant de manière décisive à la reconnaissance de la mode

italienne dans le monde». Le grand magasin londonien Harrods a, pour sa part, rendu hommage à l'«un des derniers véritables titans de la mode».

«Il est le créateur d'une mode raffinée, rayonnante, fastueuse, aux drapés généreux, qu'il a indissolublement mariée avec le cinéma», a réagi Bernard Arnault, PDG du groupe de luxe français LVMH. Luca De Meo, directeur général du géant du luxe Kering, a salué «un créateur d'exception» qui «incarnait un sens du style ayant profondément façonné notre imagination collective». Sa marque Valentino avait été vendue en 2023 au fonds d'investissement qatari Mayhoola et devait être rachetée par le groupe Kering, qui est déjà à son capital à hauteur de 30%. Mais le géant du luxe a prolongé son option d'achat jusqu'en 2029. François-Henri Pinault, président du conseil d'administration de Kering, a salué un «maître incontesté de la couture», qui «a marqué et inspiré des générations entières de créateurs».

«Pas une projection comme les autres»... Le directeur du Grand Rex justifie ses prix pour voir Timothée Chalamet

Le 3 février prochain à 20 heures, Timothée Chalamet et le réalisateur Josh Safdie seront au Grand Rex, la mythique salle parisienne pour présenter la délivrante comédie *Marty Supreme* autour d'un joueur de ping-pong mal dans sa peau. Sur la Toile, les fans s'indignent devant les tarifs : 50 € à l'orchestre, 25 € en mezzanine

et 18 € au balcon. Mais tout s'est rempli à la vitesse l'éclair. Les fans ont cassé leur tirelire pour voir leur idole puis déguster le film sur très grand écran sous le magnifique ciel étoilé.

«Si j'avais mis les billets à 100 € ou même à 500 €, ils se seraient vendus de la même façon», précise Alexandre Hellmann, directeur général de la salle emblématique des Grands Boulevards. Il n'a

sans doute pas tort. Nous en avons profité pour le questionner sur ses tarifs.

«Ce n'est pas une projection comme les autres puisque l'équipe sera là, précise-t-il. Nous proposons cinquante places à l'orchestre, celles qui ne sont, d'habitude, jamais rendues disponibles pour le public parce qu'elles sont occupées par les invités du distributeur». Les prix

ne lui paraissent pas exorbitants. «Il nous arrive d'organiser des séances à 75 € en Grand Large avec cocktail mais sans équipe et c'est complet à chaque fois», affirme-t-il. Ce format géant attire les cinéphiles.

Les coûts d'organisation de la séance de *Marty Supreme* s'envolent ce qui explique aussi le prix. «Il s'agit pour nous d'une séance prestige, à perte, où nous

immobilisons notre salle toute la journée et où nous ne touchons que la billetterie dont nous reversons la moitié au distributeur», précise-t-il. Il faut évidemment engager des agents de sécurité, décorer la salle et préparer le tapis rouge pour les talents. «Une avant-première n'est pas une séance ordinaire, c'est une occasion unique pour les fans d'avoir un autographe ou de faire un selfie avec les stars...»



Essoufflé après avoir monté les escaliers... A partir de quand faut-il s'inquiéter selon le Dr Kierzek

Monter quelques étages sans être à bout de souffle devrait être à la portée de tous. Pourtant, lorsque l'essoufflement survient trop vite ou dure trop longtemps, il peut devenir un véritable signal d'alerte. Le Dr Gérald Kierzek, directeur médical de Doctissimo, aide à distinguer un simple manque de condition physique d'un problème de santé plus sérieux. Qui n'a jamais senti son cœur s'emballe et sa respiration s'accélérer après avoir grimpé deux ou trois étages ? Si l'essoufflement est une réponse physiologique normale à l'effort, il peut aussi être le premier signal d'alarme envoyé par notre cœur ou nos poumons. Entre la sédentarité, le tabagisme et des pathologies plus sérieuses comme l'insuffisance cardiaque, il est parfois difficile de faire la part des choses. Voici les repères indispensables pour savoir si votre souffle court mérite une visite médicale. Le test de la minute : différencier le normal de l'anormal. Pour savoir si votre réaction



physique est saine, il faut observer la vitesse à laquelle vous récupérez. «Un essoufflement normal survient lors d'efforts intenses, comme une montée rapide d'escaliers ou une course, et disparaît rapidement au repos, en moins d'une minute» définit tout d'abord le Dr Gérald Kierzek, médecin urgentiste et directeur médical de Doctissimo. «On s'inquiète si l'essoufflement apparaît dès un effort modéré. Comme marcher à plat ou monter un étage, ou si cela persiste plus d'une minute malgré l'arrêt», prévient le médecin. Chez les hommes de plus de 50 ans et les femmes de plus de 60 ans, l'impossibilité de monter trois étages sans faire de pause est une alerte forte.

Origine cardiaque ou pulmonaire ? Les signes qui ne trompent pas L'essoufflement (ou dyspnée) n'est pas uniquement une affaire de poumons. Le cœur joue un rôle moteur essentiel. Pour évaluer la gravité, les médecins utilisent la classification NYHA. Elle va de la Classe I (aucun symptôme à l'activité normale) à la Classe IV, où l'essoufflement est présent même au repos. Le Dr Kierzek rappelle qu'au-delà du souffle, certains symptômes associés doivent alerter immédiatement :

- Une douleur thoracique ou oppression : Une urgence potentielle (cardiaque ou pulmonaire) ;
- Un gonflement des jambes

Des œdèmes peuvent trahir une insuffisance cardiaque ou veineuse ;

- Des signes neurologiques : Vertiges, troubles de la vision ou confusion ;

- Une cyanose : Des lèvres ou des doigts bleus indiquent un manque d'oxygène critique. BPCO, anémie ou sédentarité : ce que cache votre souffle court Si l'urgence est écartée, un essoufflement anormal peut révéler plusieurs pathologies.

Il peut s'agir d'une BPCO (Bronchopneumopathie Chronique Obstructive), fréquente chez les fumeurs, d'une embolie pulmonaire, d'une anémie (manque de fer) ou encore d'une obésité. Cependant, la cause est parfois moins grave mais nécessite tout de même une prise en charge. En effet, le surpoids, le tabagisme ou une sédentarité prolongée «rouillent» l'organisme. Pour poser un diagnostic précis, le médecin pourra prescrire un électrocardiogramme (ECG), une spirométrie (test de souffle) ou une échographie cardiaque. Comment retrouver du souffle progressivement ?

Si votre bilan médical ne révèle pas de contre-indication, l'endurance s'améliore avec la régularité. L'objectif est de réhabiliter le corps à l'effort sans le brusquer.

- La marche progressive. Commencez par 10 à 15 minutes à allure modérée (vous devez pouvoir parler sans être essoufflé), 3 à 4 fois par semaine. Ajoutez 5 minutes chaque semaine ;

- Le renforcement. Intégrez des montées douces et un peu de musculation adaptée pour muscler le cœur ;

- L'écoute de soi. «Une consultation médicale est recommandée pour écarter une pathologie sous-jacente avant de reprendre une activité intense, surtout en cas d'antécédents» conclut le médecin. Qu'il s'agisse d'un cœur fatigué, de poumons fragilisés ou d'un corps trop sédentaire, le souffle court n'est jamais anodin lorsqu'il s'installe. Savoir reconnaître les signaux d'alerte permet d'agir à temps, et parfois de prévenir des complications bien plus graves.

Difficulté à avaler pendant les repas ? Ce symptôme ne doit pas être négligé selon un médecin

Parfois, lorsque vous mangez un peu (trop) vite, un aliment semble «bloqué» ? Cette difficulté à déglutir ne doit pas être prise à la légère : elle peut refléter un réel problème de santé, selon le Dr Gérald Kierzek, directeur médical de Doctissimo. Lorsque l'on avale un sandwich entre deux réunions, que l'on parle en mangeant ou que l'on ne mâche pas suffisamment : il arrive qu'un aliment reste «bloqué» au niveau de la gorge (ou du moins que l'on ressent cette sensation). Si cette difficulté à avaler n'est pas gravissime, elle doit toutefois vous pousser à consulter si elle se produit de façon répétée. Une gêne lors de la déglutition Connue sous le nom de «dysphagie», cette difficulté à avaler désigne une gêne à la progression du bol alimentaire entre la bouche et l'estomac. Elle peut s'accompagner d'autres symptômes (maux de gorge, toux, étouffement, perte de poids, vomissements...) et s'avère plus fréquente chez les personnes âgées (bien qu'elle touche, au global, près de 15% de la population).

En fonction de l'endroit où la gêne est ressentie, on parle de : • Dysphagie haute ou oropharyngée : «La gêne peut être dans la bouche, parce que la personne n'arrive pas à propulser les aliments vers l'arrière après les avoir mastiqués», nous expliquait le docteur Ihab Atallah, médecin ORL, dans une précédente interview. «Il peut également y avoir un problème au niveau du pharynx et du mécanisme de la déglutition, un problème de passage de la nourriture entre le pharynx et l'œsophage c'est-à-dire au niveau du sphincter supérieur de ce conduit, ou encore un problème de gêne de progression du bolus alimentaire, que ce soit liquide ou solide» ; • Dysphagie basse ou œsophagienne : «Quand la personne avale, les passent correctement dans le conduit œsophagien mais commencent à coincer plus bas.» Bon à savoir : les causes de la dysphagie peuvent être fonctionnelles ou organiques. «Dans la quasi-totalité des cas, un mécanisme pathologique organique ou

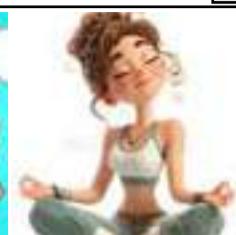
fonctionnel est impliqué», confirme la Société nationale française de gastro-entérologie (SNFGE). Simple dysphagie ou problème de santé plus sérieux ? Le Dr Gérald Kierzek met en garde. De nombreuses raisons peuvent expliquer cette difficulté soudaine à avaler, qu'il s'agisse d'un simple blocage du passage alimentaire (dysphagie) ou d'un trouble de la déglutition (difficulté plus haute à déglutir). Néanmoins, «elle peut révéler des problèmes variés : certains bénins, d'autres plus graves», prévient le Dr Gérald Kierzek, directeur médical de Doctissimo.

- Ainsi, dans le cas des troubles de la déglutition (difficultés à avaler ou fausse-route alimentaire), les causes peuvent être d'ordre neurologique (AVC, maladie de Parkinson, sclérose en plaques, sclérose latérale amyotrophique...) ou encore musculaires (myasthénie, polymyosites) ;
- Dans le cas de la dysphagie (blocage de la progression du bol alimentaire ou même des liquides), les causes s'avèrent davantage



«mécaniques» : «œsophagite, cancers (œsophage, gorge), sténoses, reflux gastro-œsophagien», précise encore le médecin. En cas de doute, et face aux symptômes suivants, prenez rendez-vous avec votre médecin.

- Toux ou étouffement fréquent en mangeant ;
- Symptômes progressifs (aggravation de la difficulté à avaler...), pouvant évoquer des causes graves (cancer, maladies neurologiques). Votre médecin pourra pratiquer une endoscopie digestive (fibroscopie gastrique) - «qui est l'examen clé en cas de dysphagie pour éliminer tout blocage mécanique», conclut le directeur médical de Doctissimo.



Feuillage panaché

Mode d'emploi pour des plantes qui sortent de l'ordinaire



Zébrées, nervurées ou délicatement rayées, ces plantes transforment leur feuillage en véritable œuvre d'art. Mais savez-vous

vraiment ce qui définit une panachure ? Entre explications et focus sur des variétés graphiques à l'entretien ultra-simple, découvrez ces végétaux

fascinants qui ne demandent qu'à rejoindre votre intérieur.

À près avoir succombé aux cactus, aux terrariums ou à la grâce des plantes tombantes, préparez-vous à accueillir une nouvelle tendance (tout en continuant de chouchouter vos pilea et aloe vera) : les feuillages panachés et leurs motifs graphiques ! Une véritable explosion de style qui s'invite désormais dans votre collection.

Ces nouvelles amies à motifs peuvent être des plantes vertes, des succulentes ou même des plantes carnivores aux formes étonnantes puisque tous les types de plantes ont des variétés à motifs. Sur les comptes Instagram spécialisés en plantes, suivis par des centaines de milliers de

followers et sur Pinterest, ces plantes ont même supplanté les classiques. Autant dire que les calathea, dieffenbachia et autres haworthia vont venir verdier votre intérieur.

Quelle est la définition d'un feuillage panaché ?

Qui dit feuillage panaché, dit feuillage qui présente au moins deux couleurs, généralement du vert et du blanc. Mais il peut exister des feuillages panachés qui mettent en valeur trois couleurs et plus, avec du jaune notamment. Panaché se dit d'une feuille partiellement dépourvue de chlorophylle, ce pigment qui donne la couleur verte et cela résulte généralement d'une mutation. Quelle intervienne au moment de la croissance de la plante ou sur un nouveau plan. Et

il faut aussi savoir que certaines plantes sont naturellement panachées. Enfin, les feuilles vertes seront beaucoup plus vigoureuses que les panachées et finiront même par prendre le dessus.

Comment entretenir les plantes au feuillage panaché ?

Il n'y a pas qu'une seule façon d'entretenir ces plantes à motifs puisqu'il y en a dans toutes les variétés (plantes grasses increvables, dépolluantes, carnivores...). Malgré leur apparence impressionnante, elles ne nécessitent, pour la plupart, que peu d'entretien. De quoi donner de l'allure à votre intérieur, sans faire trop d'efforts.

Le détail qui fait la différence dans un démaquillant pour peaux matures

Trouver un démaquillant doux et efficace peut être une tâche difficile, surtout lorsque la peau fait face à des changements liés à l'âge. Voici les conseils d'une dermatologue pour trouver la perle rare.

Le démaquillage est une étape cruciale, voire indispensable, de la routine beauté du soir. Elle permet de débarrasser la peau du makeup, mais aussi des impuretés et des radicaux libres accumulés durant la journée sur le minois. C'est pourquoi bien choisir le produit que l'on utilise est extrêmement important. Cela va de soi : on le veut doux pour les yeux et la peau, et rudement efficace pour libérer l'épiderme du maquillage. Mais selon les étapes de la vie, les besoins ne sont pas tout à fait les mêmes. «Quand la peau

devient mature, elle produit moins de sébum. Elle devient donc plus sensible. D'autres facteurs entrent aussi en jeu : la ménopause, l'exposition au soleil ou encore le tabac», explique le Dr Baspeyras, dermatologue et porte-parole de la Société Française de Dermatologie.

Afin de se tourner vers la bonne option pour chouchouter son minois après une longue journée, la professionnelle conseille de choisir un certain type de produit, particulièrement en cas de maquillage waterproof. «Le film hydrolipidique capte les salissures au fil de la journée. Pour bien le nettoyer, il faut un produit à la fois aqueux et huileux», continue-t-elle. Ainsi, une huile ou un baume démaquillant sont à privilégier. On retrouve généralement dedans des actifs tels que l'acide hyaluronique, des

céramides, des lipides et même de la niacinamide afin d'apaiser la peau et de la laver en douceur. C'est d'ailleurs le maître-mot de la dermatologue qui possède une règle d'or à suivre absolument : «Le meilleur démaquillant, c'est celui qui ne tire pas la peau.» Et d'ajouter : «Si vous êtes obligée de vous jeter sur une crème après, c'est qu'il y a un souci.» Elle recommande alors d'essayer un produit deux ou trois soirs, si on ressent un quelconque

inconfort, on arrête et on change de référence. Rien ne sert de se décapier le visage, au risque de l'abîmer et de passer plusieurs semaines à essayer de réparer la barrière cutanée. «Avec la peau mature, le critère numéro un que l'on recherche, c'est la tolérance et la douceur», martèle le Dr Baspeyras.

En cas de makeup assez prononcé, la dermatologue conseille de procéder à un double nettoyage (un premier avec un produit huileux, puis un second avec un nettoyant doux). Le petit plus ? «Moi j'aime bien terminer avec un petit peu d'eau thermale et tamponner la peau d'une manière générale. Il y a les lotions florales aussi qui sont intéressantes, l'eau de rose en particulier est très agréable.»



Le nettoyage de la terrasse est beaucoup plus facile en hiver

Durant l'hiver, entre les précipitations et la chute des feuilles, les terrasses se transforment en patchwork de feuilles collées et de boue fine, peu esthétique et pouvant rendre le sol peu praticable. La plupart des gens sortent alors leur balais pour repousser l'eau, les feuilles et la boue dans un recoin, mais cette méthode n'est pas la plus efficace car le sol reste tout de même sale et glissant.

De plus, balayer une terrasse avec un balai classique prend du temps, le tout pour un résultat souvent moyen. Beaucoup de gens ignorent comment bien nettoyer efficacement leur terrasse en hiver et la majorité sont persuadés que l'usage d'un nettoyeur à haute pression est la meilleure solution. Tandis que d'autres préfèrent retrousser leurs manches et utiliser un balai à brosse

dure, au risque de rayer le sol. Pourtant, les professionnels de l'entretien extérieur sont formels : le secret pour une terrasse propre ne réside pas dans la force, mais dans un outil banal qui passe inaperçu. En effet, cet accessoire large et souple, spécialement pensé pour une utilisation extérieure, chasse l'eau de pluie, ramasse la boue et enlève les feuilles, le tout sans aucun effort. Ce fameux outil miracle n'est

autre que la raclette pour les sols extérieurs. Il vous suffira d'un seul passage de raclette pour que votre terrasse retrouve un aspect propre, sans avoir besoin de vous acharner en frottant, ni de brancher un nettoyeur à haute pression qui représente un investissement coûteux. Mais, pour un résultat parfaitement efficace, n'hésitez pas à suivre ces quelques astuces qui vous permettront d'obtenir une

terrasse nickel en deux minutes seulement. Pour cela, passez la raclette sur votre terrasse juste après la pluie quand l'eau n'a pas encore séchée, car les feuilles se décollent plus facilement quand elles sont humides, puis à l'aide d'un petit balai, enlevez les débris les plus gros. Enfin, si la boue présente sur le sol est épaisse et persistante, utilisez un seau d'eau claire pour la dissoudre et faciliter le nettoyage.

«Je fais cela pour pouvoir dire : ça suffit !»

Pourquoi le Prince Harry attaque de nouveau les tabloïds

Le fils cadet du roi Charles III, ainsi que six autres personnalités, dont Elton John, attaque l'éditeur du «Daily Mail». Ils l'accusent d'avoir obtenu des informations sur leurs vies privées de façon illégale.

Le procès devrait durer neuf semaines. Un nouvelle audience s'ouvre, lundi 19 janvier, devant la Haute Cour de Justice à Londres, dans la bataille menée par le prince Harry contre les tabloïds. Le fils cadet du roi Charles III attaque l'éditeur du Daily Mail. Il l'accuse d'avoir obtenu des informations sur sa vie privée de façon illégale.

Pour l'occasion, le prince Harry fait le voyage depuis la Californie où il réside, avec son épouse Meghan et leurs deux enfants. Le fils cadet du roi viendra témoigner en personne : selon le calendrier d'audience, il va témoigner toute la journée de jeudi, comme il l'avait fait en 2023 contre MGN, l'éditeur du Daily Mirror, pour

piratage téléphonique (Nouvelle fenêtre). Il était alors devenu le premier membre de la famille royale à déposer à la barre lors d'un procès en plus de cent ans.

«Je suis profondément inquiet de ce qui peut encore nous arriver»

Comme les six autres plaignants dont la légende de la musique, Elton John, ou les actrices Liz Hurley et Sadie Frost, il dénonce les méthodes utilisées par le tabloïd. Entre 1993 et 2018, pour obtenir des informations, le Daily Mail a en effet eu recours à des détectives privés, des micros placés dans les voitures ou les maisons, des pots-de-vin versés à des policiers et des vols de dossiers médicaux.

«Je ne fais pas ça par instinct de survie, a ainsi expliqué Harry. Je le fais pour pouvoir dire : «Ça suffit !» Nous pouvons tous passer à autre chose et reprendre le cours de nos vies. Mais si ça continue, je suis profondément inquiet de



ce qui peut encore nous arriver à nous ou à quelqu'un d'autre».

En 2023, le Daily Mirror avait dû verser au prince Harry 160 000 euros de dédommagement. En 2024, il a obtenu des dommages et intérêts ainsi que des

excuses de l'éditeur du Sun, qui a reconnu avoir porté atteinte à sa vie privée.

Des «calomnies absurdes»

Associated Newspaper, qui détient le Daily Mail, parle de «calomnies absurdes». Le groupe de

presse dénonce même un complot ourdi par les «ennemis de la presse» et assure que ces informations ont été obtenues en toute légalité.

Parmi eux, Paul Dacre, ancien rédacteur en chef du Daily Mail, aujourd'hui toujours au sein du groupe. Il doit lui aussi témoigner et a toujours nié les accusations à son égard. «Je peux être aussi confiant que n'importe quel rédacteur en chef après avoir mené de vastes enquêtes sur les pratiques de ses journaux, pour affirmer que le piratage de messageries vocales n'était pas pratiqué par le Mail on Sunday ni par le Daily Mail», assure-t-il.

L'un des principaux témoins, un enquêteur privé au cœur des accusations, avait affirmé sous serment que son travail consistait notamment à poser des écoutes téléphoniques fixes, mais, depuis, il s'est rétracté. Il doit lui aussi venir témoigner. Ce sera un autre moment fort du procès.

Albert de Monaco opéré du visage, le Palais décide d'en dire plus



Vendredi 16 janvier 2026, le palais Princier de Monaco a publié un communiqué

contenant des informations relatives à l'état de santé du prince Albert. Ce dernier a

récemment bénéficié d'une intervention médicale au niveau de son visage.

Fils du prince Rainier III de Monaco et de la célèbre actrice Grace Kelly. Le prince Albert II de Monaco est venu au monde le 14 mars 1958. Descendant de la dynastie Grimaldi, qui règne sur le Rocher depuis de très nombreuses années. Il était voué à prendre la succession de son père à la tête de la principauté dès sa naissance.

Après avoir assuré une régence suite à l'aggravation de l'état de santé du prince Rainier III en 2005. Le prince Albert II est officiellement devenu le 14e prince

souverain de la principauté de Monaco le 6 avril 2005. Après la mort de son père. Marié à la princesse Charlène. Il est aujourd'hui le père de jeunes jumeaux. Respectivement baptisés Jacques et Gabriella.

Le prince Albert a subi une «intervention médicale programmée et de courte durée au niveau du cuir chevelu et du visage». Vendredi 16 janvier 2026, le palais Princier de Monaco a publié un communiqué. Dans lequel certaines informations relatives à l'état de santé du prince Albert ont été dévoilées. «Dans le cadre d'un suivi dermatologique de routine, S.A.S. le Prince Albert II a bénéficié d'une interven-

tion médicale programmée et de courte durée au niveau du cuir chevelu et du visage. Pour le traitement d'une pathologie bénigne», a ainsi révélé le Palais. Il a par ailleurs été précisé que l'intervention médicale dont le prince Albert fut l'objet a nécessité la pose de quelques points de suture. «Le programme d'activités du Prince souverain se poursuit normalement», a cependant conclu le palais Princier de Monaco. En communiquant aussi rapidement sur l'état de santé du mari de Charlène de Monaco. Le Palais a souhaité coupé court à toutes les rumeurs qui auraient pu naître.

«Elle est partie dans mes bras»

Frédérique Bel effondrée après la disparition d'un être cher



Gros chagrin pour Frédérique Bel en ce 17 janvier 2026 dernier. La comédienne âgée de 50 ans a vécu une journée d'une infinie tristesse en accompagnant sa chère Joca dans son dernier voyage. Une épreuve documentée de bout en bout sur Instagram, en story, pour se donner du courage.

La chose la plus difficile à supporter lorsqu'ils nous quittent, ces amis tranquilles, c'est qu'ils emportent avec eux tant d'années de notre propre vie» écrivait le romancier

britannique John Galsworthy à propos de la disparition de nos compagnons à quatre pattes. Ce chagrin, souvent incompris pour ceux qui n'ont jamais éprouvé le besoin ou l'envie d'avoir un animal est pourtant d'une rare intensité. Les actrices Alice Belaïdi et Sabrina Ouazani en ont récemment fait la difficile expérience. En ce mois de janvier c'est à la comédienne Frédérique Bel de faire ses adieux à celle qui fut sa compagne de 2014 à ce 17 janvier, Joca, une petite Loulou de Poméranie qui ne quittait que très rarement ses côtés et qui

s'avait être pour elle, un grand soutien en privé, mais aussi sur les tournages. L'actrice folle de son chien n'avait pas hésité à lui ouvrir des comptes sur les réseaux sociaux. Celle quelle définissait comme mi-chien mi-hérisson avait le poil fauve des renards et savait grâce à sa maîtresse jamais à court de bonnes idées mimer «merci» et «encore» en chinois. «Quand j'arrête de lui faire des caresses, elle fait le signe «encore» si elle en veut davantage» avait indiqué la comédienne dans les colonnes de Peuple Animal.

Commerce : Lancement d'un guide de la terminologie utilisée dans le commerce et l'économie

Le ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, et le ministère du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national ont lancé, lundi, avec la contribution du Haut Conseil de la langue arabe (HCLA), un guide de la terminologie utilisée dans le commerce et l'économie.

La cérémonie de lancement s'est déroulée au siège du ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, en présence du ministre du secteur, Kamel Rezig, de la ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, Amel Abdellatif et du président du HCLA, Salah Belaïd.

Le guide comprend un glossaire trilingue (arabe, français et anglais), regroupant plus de 1.450 termes utilisés dans les différents domaines du commerce et de l'économie, avec des définitions de chaque terme, outre un ensemble de documents

administratifs connexes. Il s'articule autour de trois principaux axes: le commerce extérieur et la promotion des exportations, le commerce intérieur et la régulation du marché national, ainsi que le contrôle et la répression de la fraude, selon les explications fournies lors de la cérémonie de lancement.

A cette occasion, M. Rezig a estimé que la publication de ce guide constitue "une étape importante dans le processus de modernisation et de développement du système commercial et de renforcement de la transparence des transactions commerciales, d'autant plus qu'il contribuera à l'unification de la terminologie en usage et à l'adoption d'un lexique correct, simple et précis, à la portée de l'ensemble des intervenants du secteur". Le ministre a également appelé à faire de ce guide une référence pratique et linguistique pour les professionnels du secteur, tout en oeuvrant à généraliser son usage auprès de catégories

plus larges, notamment les chercheurs, les étudiants et les opérateurs économiques.

Pour sa part, Mme Abdellatif a mis en avant l'importance de ce guide, affirmant qu'il "n'est pas un simple travail linguistique, mais un outil pratique visant à renforcer la coordination entre les différentes instances, à faciliter la communication entre les opérateurs économiques et à améliorer la qualité du discours économique et commercial". Ce guide est d'autant important, a-t-elle dit, au regard des difficultés induites par "la disparité des termes techniques utilisés, notamment en matière d'interprétation des textes juridiques, d'application des règles en vigueur et de traitement des dossiers des opérateurs économiques, sans oublier son impact direct sur l'efficacité du contrôle, la protection du consommateur et l'organisation du marché".

De son côté, Salah Belaïd a indiqué que ce guide était "le



fruit d'un travail scientifique continu, tirant parti des expériences et réalisations antérieures du Conseil en matière d'élaboration de guides fonctionnels, et des référentiels en vigueur dans le secteur du commerce, selon une méthodologie rigoureuse adoptée par la commission spécialisée, appuyée par des mécanismes de suivi et d'évaluation continus". Lors de la cérémonie de lancement, les deux ministres, ainsi que le président du HCLA, ont honoré les membres de la commission scientifique ayant contribué à l'élaboration de ce guide.

Ouargla : Ouverture de la 5ème édition du Salon international Batisud

Plus de soixante-dix (70) participants prennent part à la cinquième édition du Salon international du Bâtiment, des Travaux publics et des Installations énergétiques (Batisud), ouvert lundi à Ouargla.

Les exposants représentent des entreprises spécialisées dans une trentaine de branches liées à la production de matériaux et la fourniture de services dans les domaines du bâtiment, des travaux publics et des services énergétiques, en plus d'innovations liées au secteur de l'énergie, ont indiqué les organisateurs.

Le salon (19-22 janvier) présente des innovations écologiques et économies en énergies et englobent des matériaux et équipements hydrauliques visant à apporter des solutions modernes adaptées à l'environnement saharien, ont-ils ajouté.

Parmi les participants,

Abdelhalim Benziani, directeur technique de la société Novachem, opérant dans la wilaya de Bouira et spécialisée dans la production de produits chimiques destinés à la construction, a indiqué que sa participation au salon est une opportunité de faire connaître les nouveaux articles de la société et ses solutions innovantes et les rapprocher des professionnels du bâtiment, sans compter l'échange d'expertises entre professionnels du secteur. Pour sa part, Omar Mokdad, représentant de la société Lucobit, un partenariat algéro-allemand-autrichien, affirme que sa participation au salon est une occasion de rapprocher les prestations et solutions techniques de l'entreprise des professionnels des secteurs des travaux publics et de l'Agriculture, notamment dans le Sud, aux spécificités climatiques particulières.

Ce salon professionnel international permet, en outre, des rencontres entre opérateurs économiques, nationaux et étrangers, en plus de la présentation par des universitaires, experts et industriels, de communications techniques sur les projets publics de travaux publics, les défis de terrain, l'intégration de nouveaux produits dans les infrastructures de base, ainsi que la construction intelligente et durable en régions saharienne. L'objectif de cette manifestation économique est de valoriser le potentiel économique des régions du Sud, l'encouragement de l'investissement, national et étranger, dans l'infrastructure et les projets énergétiques, en plus de mettre en lumière les grands projets et l'orientation stratégique de l'Etat dans le domaine.

Le salon est organisé par la société "Souf-foire" des salons



et expositions, avec l'appui des Travaux publics et des Infrastructures de base et du wali d'Ouargla.